Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 39 (1934)

Artikel: Le Jura bernois préhistorique
Autor: Joliat, H.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-555344

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Essais sur l'archéologie et l'histoire du Jura bernois.

LE JURA BERNOIS PRÉHISTORIQUE

par le

Dr H. JOLIAT, La Chaux-de-Fonds

Préliminaire.

Dans notre pays jurassien, d'assez nombreux vestiges préhistoriques ont été découverts, mais particulièrement à l'époque où la préhistoire était à ses débuts et incapable encore de tirer des conclusions bien positives. Il nous a paru possible de colliger toutes ces découvertes, de les contrôler et de les confronter avec les conceptions préhistoriques actuelles, de manière à en faire un tableau d'ensemble sur ce que nous savons de notre contrée avant l'Histoire.

C'est à tous les Jurassiens aimant à connaître le plus lointain passé de leur petite patrie que nous offrons ce travail, bien plus qu'aux personnes compétentes en préhistoire, pour lesquelles chacun des sujets traités ici demanderait un plus ample développement ainsi que des fouilles nouvelles préalables. Le public auquel nous nous adressons a droit ainsi à quelques aperçus préliminaires, destinés à lui permettre de s'orienter dans la chronologie et les caractéristiques de ces temps anciens. Ce sera l'objet du chapitre suivant.

Auparavant nous tenons à exprimer encore notre vive gratitude à M. le prof. Tatarinoff, de Soleure, qui a bien voulu revoir notre manuscrit et nous donner de précieux conseils. Nos remerciements aussi à M. le prof. Tschumi, de Berne, et à M. le Dr F. Koby, de Bâle, pour leurs renseignements et leurs encouragements, ainsi qu'à M. l'architecte Gerster, de Laufon, pour ses observations.

I. Epoques géologiques et préhistoriques.

Le sol jurassien.

Dans la longue courbure, presque droite, que la chaîne du Jura décrit aux frontières de la Suisse, notre pays jurassien occupe la région centro-orientale. C'est sur ce territoire, de Porrentruy à Bienne, qu'en Suisse, la dite chaîne s'étale dans sa plus grande largeur et s'épanouit en le plus grand nombre de chaînons secondaires. Cinq vallées, (St-Imier, Tavannes, Moutier, Delémont, Laufon) six plateaux (Diesse, Vauffelin, Franches-Montagnes, Clos du Doubs, Ajoie, Mettemberg) et la rive abrupte d'un lac (Neuveville et Bienne) constituent toute cette région, vraie terre de montagne, au climat revêche, au sol marâtre, mais combien belle à contempler dans ses aspects toujours variés et ses teintes discrètes.

Sur ce relief mouvementé presque partout s'étend une végétation touffue. Il a bien son cachet particulier, ce manteau de verdure dont se parent les terres jurassiennes. Le vert des pays de plaine, plus cru et plus vif, ne possède pas toutes ces nuances aimables, se fondant harmonieusement, dans une atmosphère de cristal. De l'émeraude des prairies au bronze olivâtre des sapinières, du céladon des froments et des seigles au sinople des arbres à feuilles caduques, du coloris glauque des mares et des rivières à la touche poracée des pâturages, toute cette polychromie, uniforme et fraîche, procède par estompe et gradation. Rien de heurté, rien de violent. Ni la rutilance des tropiques, ni l'ocre des déserts, ni l'azur des océans, ni même les chaudes colorations des étendues voisines.

Un seul contraste est marquant sur ce verdoiement continu que les taches, trop faibles, des habitations n'arrivent pas à panacher, et sur ces monts arrondis qui ne connaissent ni les neiges éternelles, ni les vastes sommités de pierre nue. Par place, la chaîne se scinde et forme une cluse, sinueuse et profonde, où dominent le clair-obscur des couloirs, et les tonalités sombres des parois rocheuses, à la patine de bronze, de plomb ou d'acier.

Tout se brouille et s'assombrit sous les brumes et les pluies hivernales, plus persistantes, hélas, que les journées d'or et de nacre, où la neige, après des heures de tempête et de voltige, se repose enfin sur le sol et reflète au soleil sa surface scintillante des myriades de cristaux d'albâtre. En toute saison, sous les rayons solaires, cette parure, ou samaragdine ou nacrée, donne au pays jurassien, un charme intense, pour tous ceux qui préfèrent, à l'orgie des couleurs, la nature modeste et mesurée.

Ere primaire.

Comme toute la région au nord des Alpes, notre Jurassie ne fut le plus souvent, jusqu'à la fin de l'ère tertiaire, qu'un vaste bassin maritime, partie d'océan ou de mer, où s'étaient déposés successivement, les grès, les schistes et les calcaires, les marnes et les argiles, en un mot presque toutes les formations, primaires et secondaires, avec leurs innombrables fossiles[1]).

Sur les temps primaires, nous sommes réduits aux conjectures, parce que les stratifications de cet âge sont inconnues dans le Jura bernois. Cependant, comme dans notre zone européenne, seules émergeaient alors de grandes îles montagneuses, sur l'emplacement actuel du plateau central français, des Vosges et des Alpes, l'on peut en inférer que notre contrée était sous l'eau. Certains indices feraient croire, pourtant, qu'aux périodes *silurienne, carbonifèrienne* et *triasique,* elle devint parfois terre-ferme.

Ere secondaire.

A la période médiane de l'âge secondaire, entre le *Trias* et le *Crétacique,* les sédiments prirent une telle ampleur sur ce qui devait être la chaîne du Jura, qu'on a désigné cette époque du nom de « *jurassique* » qui lui est restée. Jamais, à aucun des nombreux âges de la Terre, la nature ne prodigua sa force créatrice, avec une puissance semblable. La multitude d'animaux inférieurs, aux formes les plus remarquables, ces pétrifications qui aujourd'hui remplissent ou constituent même notre sous-sol jurassien : Oursins, Encrines et Nérinées, fleurs animées de la mer, Ammonites à la conque gracieuse, Bélemnites rostrées, Térébratules et Gryphées, curieux bivalves, cette multitude de bestioles, disons-nous, n'avait d'égale que l'étrangeté de ces reptiles colossaux et fantastiques, aux corps de cétacés, à la tête d'oiseau ou de crocodile, au cou de girafe ou d'au-

---

[1]) *Essai géologique sur le Jura suisse* par J.-B. Greppin, Delémont 1867.

truche, à la carapace de tortue ou aux ailes de chauve-souris — Ichtyosaures, Téléosaure, Diplodocus ou Pterodactyles — qui peuplaient alors les terres émergées et régnaient, sans conteste, sur un monde où l'homme et les mammifères n'avaient pas encore apparu.

Dès l'époque *crétacique,* notre pays tend à s'exonder. Mais c'est une terre plate, dont le sol, gorgé d'eau, émerge peu-à-peu. Sur le fond de nombreux lacs se déposent les argiles jaunes, blanches et surtout rouges, détritus provenant de l'effritement du sol, sous l'action des intempéries, et que les eaux ruisselantes et les rivières entraînent vers les bassins lacustres. Des sources thermales ferrugineuses transforment en grains, par leur bouillonnement continu, le fer qu'elles ont dissous plus profondément ; et cette nouvelle précipitation granuleuse constitue les gisements sidérolithiques qu'on retrouve notamment dans la vallée de la Sorne.

Ere tertiaire.

Nous sommes à l'époque *éocène,* premier âge de l'ère tertiaire. Les tassements et contractions terrestres qui préludent au soulèvement de la chaîne des Alpes, aboutissent d'abord à un affaissement du sol. Le canal molassique, avec ses dépôts de pierre marneuse, envahit la zone helvétique, durant l'époque *miocène* qui suit [1]).

Puis, la région alpine, ayant lentement surgi des eaux, entraînant dans son ascension les terres du voisinage, la mer de la molasse devient une plaine. Notre zone jurassienne a subi le même sort et, redevenue terre ferme, voit des rivières, comme la Birse et le Doubs, se creuser un lit, dans un territoire, presque sans relief encore.

C'est alors que, dans les temps *pliocènes,* dernier âge de l'ère tertiaire, la contrée fut le siège d'une grande transformation. Conséquence de la surrection des Alpes, la région du Jura se souleva à son tour, et toute la chaîne se dressa peu à peu dans le ciel. Ce pays jurassien est la terre classique [2]) pour l'étude de la formation des montagnes, cette science de l'*orogénie* ou *tectonique,* dont les progrès furent considérables depuis la fin du siècle dernier. Autrefois, l'on expliquait le relief de la Terre par l'exhaussement des terrains en certaines régions. Le célèbre géologue Thurmann, notre

---

[1]) *Dictionnaire géographique de la Suisse.* Art. Jura : Géologie par L. Rollier. T. II.

[2]) L. Rollier. *Sur les cartes géologiques du Jura bernois.* Emulation 1913.

compatriote jurassien qui, comme l'écrit l'éminent professeur de Lapparent lui-même, dans son vaste *Traité de Géologie,* « a analysé avec tant de méthode les éléments de la tectonique du Jura », Thurmann, disons-nous, suivait encore les idées de son époque (1840) puisqu'il intitulait son ouvrage sur la question : *Essai sur les soulèvements jurassiques du Porrentruy.* Aujourd'hui, l'on dirait les *plissements du Jura,* parce qu'on admet que les irrégularités du sol sont dues à des plis des couches supérieures de la croûte terrestre. Pour reprendre la comparaison de tous les manuels : de même que se ratatine la pelure d'une pomme dont le cœur se dessèche, de même l'enveloppe solidifiée de notre globe, se plisse toujours davantage, par suite du refroidissement et de la contraction du noyau central[1]). Ayant à revêtir une masse fluide, diminuant sans cesse de volume, l'écorce terrestre rétrécit sans cesse sa surface, en se couvrant de nouvelles ondulations. C'est, au fond, un peu le même procédé qu'utilise la personne qui fait un pli à un vêtement trop grand.

Ces plis, ces rides, ces bourrelets, ces ondulations, ce sont les chaînes de montagnes et, quand la force de compression dépasse leur puissance plastique, il se produit des cassures. Dans les Alpes qui sont des massifs cristallins, ce dernier phénomène, la cassure, est général. Dans le Jura, les cassures ont provoqué des failles profondes que nous nommons gorges ou cluses, véritables coupes à travers les plissements, où la disposition des couches sédimentaires, leur inclinaison, leur courbure et la composition du relief, apparaissent avec un netteté, sans égale ailleurs.

La chaîne du Jura est donc assez récente, puisqu'elle date seulement de l'époque qui précéda immédiatement l'ère quaternaire, dans laquelle nous vivons. La structure transversale de cette chaîne, ondulations formant une succession de bourrelets composés de saillants, dits *anticlinaux* et de creux dits *synclinaux,* fait comprendre plus aisément le phénomène des plis que la structure des Alpes, dont la disposition en éventail provient d'une dislocation beaucoup plus compliquée. Dans l'ouvrage sur l'*Histoire du Jura bernois,* où notre éminent concitoyen, M. Virgile Rossel, a marqué tout l'amour et la tendresse pieuse qu'il porte à son coin de terre natal, nous voyons qu'il a comparé l'orographie de notre contrée à « un grand lac dont les vagues se seraient figées soudain, après une tempête ». Sciemment ou non, l'auteur a dépeint, d'excellente manière, en langage poétique, le résultat du phénomène de plissement.

---

[1]) Cette explication du phénomène de plissement est aujourd'hui battue en brèche par la théorie des translations continentales de Wegener.

Les creux ou synclinaux furent l'ébauche de nos vallées ; et les cours d'eau, beaucoup plus considérables que de nos jours, de vrais fleuves roulant des eaux limoneuses et débordantes, continuèrent la besogne, en surcreusant le sous-sol et en mettant à nu les roches jurassiques, sur la ligne des thalwegs et dans les gorges, approfondies par l'érosion. Evidemment, ces immenses transformations que nous exposons ici en quelques mots, réclamèrent, non seulement des siècles, mais des millénaires. Durant la genèse des Alpes et du Jura, il semble toutefois que les bouleversements tectoniques agirent, par moment, avec la violence et la soudaineté des cataclysmes. La poussée surrective dut être, en tous cas relativement rapide.

Ere quaternaire.

Cet effritement — que nous avons vu en action, lors de la formation des argiles, dès l'assèchement de la zone jurassique, à l'époque crétacée — ce processus d'usure, dû à l'érosion, s'amplifia pendant l'ère quaternaire, dans la première période, nommée *pléistocène,* abondante en pluies. Sur les cîmes alpines, de mille mètres plus élevées qu'aujourd'hui, ces pluies incessantes se condensaient en neige, dont l'accumulation devint formidable. Les Alpes ne furent plus qu'un gigantesque névé d'où la neige pressurée sortait par tous les couloirs, sous forme d'immenses glaciers allant s'épandre dans la plaine. Cette invasion glaciaire, en Europe, est attestée par les nombreuses moraines, débris érosifs de roches alpines ainsi que par les blocs erratiques, détachés par l'érosion et transportés par les glaces à des kilomètres de leur lieu d'origine.

D'après le caractère et l'emplacement des dépots morainiques, les géologues admettent, en Suisse, quatre périodes principales d'extension des glaciers, alternant avec des époques, de fonte et de retrait considérables, des nappes congelées. La troisième glaciation, la plus étendue, puisqu'elle toucha Lyon et le plateau souabe, envahit seule une grande portion du Jura bernois, jusqu'à la hauteur du confluent de la Birse et de la Sorne. La quatrième s'arrêta au Chasseral. Mais les sommités du Jura devaient être couvertes de neiges persistantes, comme de nos jours les sommets alpins, et de petits glaciers locaux descendaient dans nos vallées[1]).

Durant le règne des glaces, notre contrée subit un vrai climat sibérien. En témoignent les restes de la faune et de la flore, trouvés

---

[1]) *Dict. géograph. de la Suisse.* T. V, art. Suisse : Géologie par H. Schardt.

dans les dépôts de ces époques qu'on a dénommées, *âges du mammouth* et du *renne*, parce qu'on y retrouve surtout les ossements de ces deux animaux, faits pour vivre dans les régions froides.

Le dernier mouvement tectonique important qui anima notre sol fut un affaissement, consécutif à la dernière glaciation. Il eut pour résultat d'abaisser le niveau du plateau suisse et des Alpes. Certaines dépressions profondes se remplirent d'eau et formèrent nos bassins lacustres. Le lac de Bienne, qui clôt au sud le Jura bernois, dut se constituer d'une manière analogue.

Le retrait des glaciers laissa libre de vastes étendues marécageuses, fondrières au sol imprégné d'eau. La végétation envahit ces terrains, et les tourbières se formèrent dans ces lieux humides. L'intensité des crues diminua fortement, et les cours d'eau prirent leur aspect actuel. Enfin, nos montagnes et nos vallées se couvrirent de forêts immenses, et devinrent l'habitat de notre faune actuelle, en attendant leur défrichement par l'homme.

Classification préhistorique et protohistorique.

Cet être humain, dernier perfectionnement dans l'échelle des créatures terrestres, d'où venait-il ? Quand fit-il son apparition sur la terre ? D'aucuns veulent qu'il ait apparu, utilisant de menus éclats de cailloux, aux temps tertiaires déjà. Mais la preuve certaine de l'existence d'une créature, capable de se façonner des instruments pour faciliter sa vie quotidienne, remonte au début du quaternaire. Entre des assises tertiaires et des alluvions holocènes, soit à l'époque pléistocène, diverses couches renfermant des débris de variétés éteintes d'éléphant, rhinocéros, ours, hippopotames, etc., ainsi que de gros silex, taillés en forme d'amande, ont été trouvés, près du village de *Chelles,* au bord de la Marne. Cet instrument primitif qui a reçu le nom de *hache amygdaloïde* ou *coup-de-poing chelléen,* a été retrouvé depuis, dans un grand nombre de contrées de l'Ancien et même du Nouveau-Monde. Il paraît être l'outil principal, presque unique, des peuples, vivant dans les régions chaudes et humides, que les glaciers pléistocènes ne devaient pas envahir[1]).

Ces premiers vestiges irrécusables de l'homme, datent, croit-on, de 20 à 30 000 ans. Notre territoire helvétique n'a pas livré de traces analogues, ce qui s'explique sans doute par le règne glaciaire. Mais il fut, surtout dans les phases *inter-* et *postglaciaires,* le refuge de l'homme des cavernes, contemporain du mammouth, puis du

---

[1]) Voir Déchelette. *Manuel d'archéologie* et Sophus Muller. *L'Europe préhistorique,* trad. Philipot.

renne, et vivant sous un climat rigoureux. L'on connait présentement, en Suisse, une vingtaine de stations de l'âge paléolithique ou de la pierre taillée. Et sur ce nombre, 2 se trouvent dans le Jura bernois[1]).

Ainsi, nous avons là une preuve péremptoire que dans notre Jura, l'homme était établi déjà à la fin des temps glaciaires. C'était un chasseur de rennes, habitant les cavernes, au pied des montagnes situées à la lisière du grand glacier alpin, alors en train de se retirer, vers ses limites actuelles. Les découvertes faites à la station du Veyrier près Genève, à la grotte du Kesslerloch et à l'abri du Schweizerbild, près de Schaffhouse ; celles de F. Sarasin à Birseck et à Angenstein, avaient déjà démontré précédemment le séjour de l'homme des cavernes en Suisse, le long de la zone jurassienne. L'examen géologique a prouvé en outre que les dépôts magdaléniens du Veyrier et du Schweizerbild reposaient sur les moraines de la dernière extension des glaciers. L'âge du renne est donc post-glaciaire.

D'autres cavernes en Suisse ont fourni des vestiges humains d'une époque encore plus ancienne : le *Moustiérien*[2]) caractérisé par des éclats de silex, sous forme de pointes ogivales et de grands râcloirs retouchés sur l'une des faces seulement ; cette époque doit se placer entre le *Chelléen* et le *Magdalénien.* Ainsi les grottes du *Wildkirchli,* dans le canton de St. Gall (Saentis) et de *Cotencher,* dans celui de Neuchâtel (entrée du val de Travers). Leurs conditions géologiques ont permis d'affirmer que leurs dépôts moustiériens datent au moins de la dernière glaciation. L'âge du mammouth, comme on appelle aussi ce moustiérien serait donc glaciaire, soit contemporain et, non postérieur à la dernière avance des glaciers. L'âge de l'hippopotame, c'est-à-dire le Chelléen qui précède, peut ainsi se fixer entre la dernière et l'avant-dernière glaciation ; il est interglaciaire. Quant aux précédentes extensions des glaciers, il faut sans doute les reporter à la fin de l'ère tertiaire, durant le Pliocène. Tous ces restes de l'homme primitif, découverts depuis un demi-siècle environ, se placent donc autour de la dernière invasion glaciaire, soit avant (Chelléen), pendant (Moustiérien) ou après (Magdalénien) le dernier règne des glaces, en Europe, règne que les appréciations chronologiques les plus modérées ne peuvent guère rapprocher à plus de 18 000 années, avant notre ère, même en

---

[1]) Voir Heierli. *Urgeschichte der Schweiz* et Schenk. *La Suisse préhistorique* ainsi que les *Rapports annuels de la Société suisse de préhistoire* (Jahresberichte der Schweizerischen Gesellschaft für Urgeschichte) que nous désignerons en abrégé par les initiales du titre allemand : S. G. U.

[2]) Il me paraît, comme au prof. Boule, plus correct d'écrire *Moustiérien* que *Moustérien ;* le gisement éponyme étant Le Moustier (Dordogne).

donnant à la marche des glaciers, une vitesse beaucoup plus grande que de nos jours.

Le Chelléen constitue le *paléolithique inférieur ;* le Moustiérien le *paléolithique moyen* et le Magdalénien (avec deux autres étages immédiatement inférieurs, l'Aurignacien et le Solutréen que nous ne connaissons pas en Suisse) est le *paléolithique supérieur*. Ce Magdalénien ou âge des chasseurs de renne se reconnaît aux ossements de cet animal, disparu maintenant de notre pays ainsi que : 1° par son outillage composé de lames ou lamelles de silex, 2° par un grand perfectionnement du travail de l'os et notamment par ses harpons barbelés en bois de renne, 3° par un développement merveilleux de l'art de la gravure sur os, bois ou pierre et de la peinture sur les parois des cavernes (grottes ornées).

L'Azilien est l'époque de transition entre les âges de la pierre taillée *(paléolithique)* et la pierre polie *(néolithique)*. Cet étage semble assez bien représenté dans les cavernes jurassiennes, explorées par Sarasin et notamment dans celle de Birseck où il fit la découverte caractéristique de galets coloriés. On sait que les premières trouvailles de ce genre ont été faites par Ed. Piette, dans la grotte du Mas d'Azil, dans l'Ariège (d'où le nom d'Azilien). Il s'agit de cailloux roulés, portant des marques à l'ocre rouge, où leur découvreur a voulu voir tout un système d'écriture et de numérotation primitif. Aujourd'hui, l'on admet plutôt que ce sont des signes totémiques et magiques, représentant l'âme des morts, analogues aux *churingas* des indigènes australiens. Les couches aziliennes se reconnaissent encore, même en l'absence de ces galets, à ce qu'on ne retrouve plus ou presque plus d'ossements ou de bois de renne, mais seulement de cerf, quoique l'outillage de pierre soit encore semblable à celui du Magdalénien, bien que plus grossier. Nous sommes donc bien à une période intermédiaire, qu'on nomme aussi *tourassienne* du nom de la grotte de La Tourasse, où se voient des vestiges analogues, mais bien moins abondants qu'au Mas d'Azil. Les instruments sont bien encore en pierre taillée, mais le renne, de l'époque glaciaire, a été remplacé presque complètement par le cerf, représentant de notre faune actuelle.

Dans beaucoup de stations de cet âge, l'on trouve en quantité de menus éclats de silex, dits silex pygmés, encore plus petits que les lamelles magdaléniennes et qui devaient servir de hameçons. La station type est La Fère-en-Tardenois (Aisne, France). C'est pourquoi cette époque azilienne appartenant au mésolithique[1]) ou épipaléolithique, se dit aussi aujourd'hui azilo-tardenoisienne.

---

[1]) M. Exsteens. *Préhistoire*. Paris 1933, excellent abrégé et mise au point actuelle.

L'époque néolithique qui lui succède s'est révélée aux chercheurs sous divers aspects et monuments. Les hommes vivaient alors en sociétés plus nombreuses et diverses découvertes leur facilitaient l'existence. Ils savent fabriquer une poterie, d'abord très grossière mais qui peu à peu s'affine et s'enjolive de décors. Ils domestiquent certains animaux, le chien, le cheval, le bœuf, la chèvre, le mouton et le porc. Ils cultivent diverses céréales, le seigle, l'avoine, l'orge, le froment ainsi qu'une plante textile, le lin, jouissant ainsi de pain et de tissus. Ils se construisent des bourgades de huttes en des lieux protégés par l'eau ou le rocher ; et édifient pour leurs morts des monuments de pierre brutes. Ils commerçaient déjà entre peuplades, échangeant l'ambre, l'obsidienne, la jade et le silex. Leur outillage encore composé en grande partie d'éclats de pierre, avait progressé cependant par la connaissance du polissage de cette matière, grâce auquel ils donnaient un tranchant lisse et régulier à leurs ciseaux et à leurs haches. Aussi ce stade de civilisation s'appelle-t-il encore l'Age de la Pierre polie.

L'époque chalcolithique ou *Age du Cuivre* est une période intermédiaire où l'industrie néolithique présente les premiers objets en métal : haches, poignards et épingles en cuivre. Puis vient l'*Age du Bronze* où l'adjonction d'étain au cuivre permet de façonner des armes et particulièrement des épées, grâce à la plus grande dureté de l'alliage. Ces épées de bronze se rencontrent encore au début de *l'Age du Fer ;* mais bientôt tout l'outillage est en ce dernier métal, le bronze n'étant plus employé que pour la confection de certains ustensiles ou objets de parure.

II. Epoques paléolithique et mésolithique.

Le premier explorateur des grottes jurassiennes fut Auguste Quiquerez, ce savant qui, de 1840 à 1880, publia sur l'histoire et l'archéologie de notre pays tant d'écrits dont la valeur est aujourd'hui sérieusement contestée. Ses fouilles dans les cavernes furent en tous cas très superficielles et il est difficile aujourd'hui, en l'absence de détails précis, de tenir compte de ses trouvailles[1]).

---

[1]) Voir J. Jecker. *Les camps et les châteaux romains de la Vallée de Delémont.* – Actes de la Société jurassienne d'Emulation, 1908. (Nous désignerons, dans les nombreuses références suivantes, cette publication sous la forme abrégée : Emulation)

C. Roth. *Die Grafen von Saugern.* Basler Zeitschrift für Geschichte und Alterthumskunde. Band IX, trad. dans Emulation 1912 par J. Jecker.

E. Mayor. *Eine wiederaufgefundene Quiquerez-Fälschung,* ibid. Bd XVI.

L. Vautrey. *Notices historiques,* art. Porrentruy, chap. IV.

X. Kohler. *Bibliographie de A. Quiquerez.* Emulation, 1881.

Un peu plus tard, de 1876 à 1889, le Dr Thiessing, qui fut un temps professeur à l'Ecole cantonale de Porrentruy, poursuivit ses recherches dans des grottes, comme celles de la *Baume des Hérodes*, près Montsevelier, de la *Roche au Jaques*, à l'entrée sud des gorges du Vorbourg, de la *Heidenküche*, près de Grellingue, et, de même que Quiquerez, rassembla un certain nombre d'objets et d'ossements, découverts en ces lieux.

Depuis 1910, le Dr Fritz Sarasin, de Bâle (aidé de son cousin Paul Sarasin) a repris ces explorations et, dans un ouvrage considérable [1]) qui parut en 1918, a mis au point toutes ces recherches. Ce travail remarquable comprend surtout la description de plusieurs cavernes du Jura bâlois et soleurois où l'auteur a pratiqué des fouilles personnelles. Nous laisserons cette partie de côté, pour ne résumer ou citer que les pages, traitant des stations préhistoriques dans le Jura bernois seulement.

La formation corallienne du néo-jurassique[2]), ce calcaire blanchâtre qui forme les parois rocheuses de nos cluses, et pour lequel on a créé l'appellation d'*étage rauracien*, est particulièrement favorable à la production des cavernes. Aussi sont-elles très abondantes dans notre région et leur exploration systématique donnerait des résultats intéressants, bien qu'il paraisse probable que la plupart n'aient jamais été occupées. Toutes les grottes jurassiennes où l'on a relevé des traces d'habitations sont situées très bas, presque au niveau de la Birse ou d'un affluent. Néanmoins, il est clair qu'elles ont été choisies par notre ancêtre, à cause de l'étroitesse du passage qui donne accès jusqu'à elle, ce qui permettait une défense plus aisée.

Enfin à partir de 1921 A. Gerster, puis C. Ludin ont fouillé le Roc de Courroux et ces dernières années le camp de Monterri a été l'objet d'investigations nouvelles de la part de A. Gerster, ainsi que des Drs Perrone et Koby.

L'abri du Moulin de Liesberg.

« Au sud-ouest de Laufon[3]*), la vallée de la Birse se rétrécit en une étroite cluse d'érosion, de telle manière que, particulièrement entre Bärschwil et Liesberg, il n'y a d'espace que pour la rivière,*

---

[1]) F. Sarasin. *Die steinzeitlichen Stationen des Birstales zwischen Basel und Delsberg*, in *Nouveaux mémoires de la Soc. helv. des Sciences naturelles. 1918.*

[2]) *Ibid.* page 80 et suiv.

[3]) F. Sarasin, op. cit. p. 232 et suiv.

la route et la voie ferrée. La Birse franchit, en cet endroit, les chaînes du Bueberg et de Movelier. Immédiatement à l'ouest du Moulin de Liesberg, la vallée s'élargit quelque peu de nouveau et ici nous trouvons, à la sortie du défilé, la station préhistorique de Liesberg. En ce lieu, le sol de la vallée est encore si étroit que, pour la construction du chemin de fer, les alluvions de la rive droite durent être creusées. »

« *Thiessing*[1]) *raconte que lors du déblaiement du dépôt escarpé, placé contre le rocher, l'on mit mieux au jour une petite ouverture voûtée, déjà connue auparavant, de telle sorte que M. A. Gresly, le propriétaire du moulin, eut l'idée d'agrandir un peu ce trou, pour y établir un magasin d'outils ou une forge servant aux ouvriers de la voie. D'après Quiquerez, au contraire, la cavité avait déjà servi auparavant comme étable à moutons et, d'après une lettre de M. Jules Gresly, fils du meunier précité, à M. Sarasin, elle était le quartier préféré de toutes sortes de rôdeurs et fut, en 1874, déblayée et ainsi agrandie, pour servir d'atelier. Ce nettoyage fit découvir de nombreux silex et ossements. Lorsque M. Gresly apprit, comme Thiessing le dit encore, que les ouvriers et les paysans trouvaient là autant de pierres-à-feu, il rassembla tout ce qu'il put encore sauver d'os et de silex. Mais la plus grande partie avait été enlevée, lors de la vidange de la grotte, pour être jeté dans la Birse ou pour garnir la voie ferrée. Cette dernière assertion est démentie par M. J. Gresly, dans sa lettre, de sorte que, après plus de 40 ans, il est impossible d'établir exactement comment les faits se sont passés.* »

« *Cette grotte, de forme régulière, demi-sphérique, située près d'un sentier, longeant le chemin de fer, est à 6 m. à peine au-dessus du plus haut niveau de l'eau et est éloignée de 23 m. de la berge actuelle de la Birse. A l'entrée, l'on voit une petite niche latérale. Ses plus grandes dimensions sont : 4 m. 10 cm. de hauteur, 5 m. de largeur et 5 m. de profondeur.* »

Un creusage que MM. Sarasin firent, en 1906, ne donna rien ; la caverne avait donc été vidée complètement. Il faut ainsi s'en rapporter aux renseignements donnés par les premiers explorateurs, et aux objets qu'ils y découvrirent. Mais ceux-ci étant dispersés dans les musées de Bâle, de Zürich, de Berne, de Soleure et de Bienne, le contrôle et l'examen n'ont pas été faciles. Sans nous arrêter plus longuement à ces détails que l'on trouvera dans le patient ouvrage de M. F. Sarasin, décrivons-en le résultat final.

La stratification du remplissage de la grotte du Moulin de Liesberg doit être reconstituée de haut en bas, comme suit :

---

[1]) *Über zwei Höhlen im Jura. Mitth. der Naturf. Ges. in Bern*, 1876.

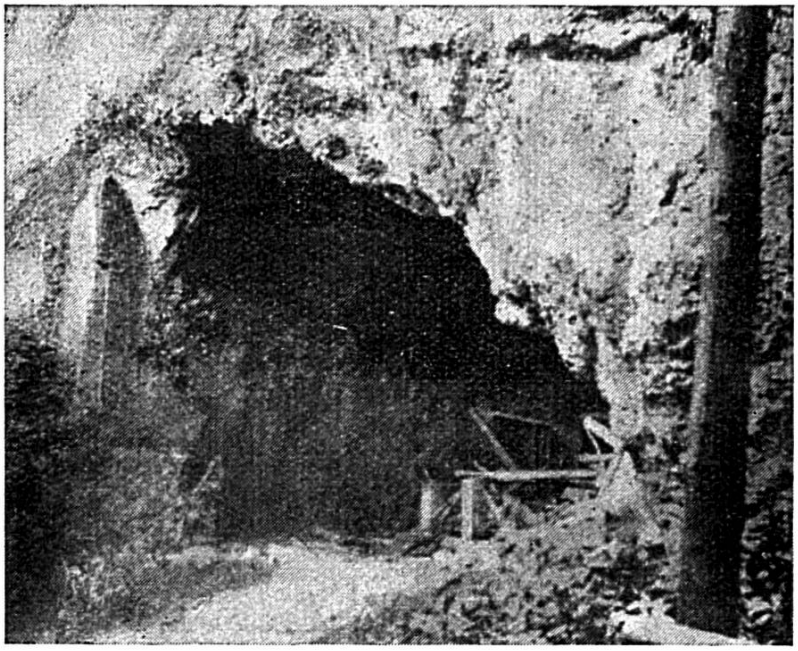

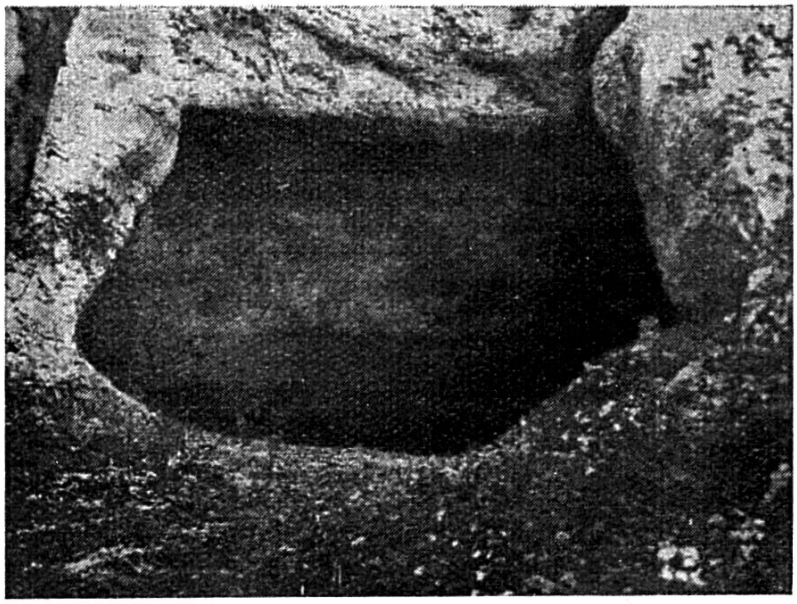

DEUX CAVERNES PRÉHISTORIQUES JURASSIENNES
(photos tirées de l'ouvrage de Sarasin)

En haut : **L'abri du Moulin de Liesberg.**
En bas : **La grotte du Kaltbrunnenthal.**

1) Amoncellement de graviers de montagne de 1 m. 50 cm. d'épaisseur.

2) Immédiatement sous-jacente, une couche archéologique, de couleur sombre et haute de 20 cm.

3) Dépôt de pierrailles, épais de 30 cm.

4) 2me couche archéologique, ne mesurant pas plus de 10 cm. d'épaisseur.

Voici maintenant un inventaire rapide du mobilier de cette station :

1) 3 fragments de poterie, *trouvés en 1880, par F. Sartorius et Dr Geigy (musée de Bâle) dans une couche, colorée en noire, située sous un dépôt superficiel de 30 cm. Cette couche noirâtre ne peut être que la première couche archéologique. Deux de ces tessons présentaient une texture néolithique.*

2) 4 dalles polyédriques *de grès rouge, pierre étrangère à la caverne. Thiessing mentionne que la couche archéologique de la grotte reposait sur des plaques de pierre. Des constatation analogues ont été faites dans un assez grand nombre de cavernes de la pierre taillée, en Suisse et ailleurs. Il semble donc que chez les troglodytes des temps glaciaires, ce fut une coutume, largement répandue, de paver grossièrement le sol de leur antre ou tout au moins l'emplacement du foyer.*

3) Objets en os. *On n'en connaît que trois, bien qu'ils dussent sûrement se trouver en grand nombre. Au musée Schwab, de Bienne, se trouve un ustensile de 114 mm., en forme de spatule polie. Dans les collections de Soleure, un poinçon ou alène de 6 cm. et à Bâle, un bâtonnet de 46 mm. soigneusement arrondi. L'absence de pointes de lance en bois de renne doit provenir de ce que tous les objets en corne, au dire de J. Gresly, sont tombés en poussière, par desséchement.*

4) 373 silex *connus (144 de la collection J. Gresly, déposés à Bâle, mais appartenant au Musée national, à Zurich, 173 au musée de Bâle, 28 dans celui de Soleure, 18 à Bienne et 11 à Berne) provenant la plupart du Malm des environs de la station et parmi lesquels 26 nuclei et 170 éclats ou pièces inachevées.*

5) 121 couteaux *dont le plus grand nombre est mal travaillé. Leur largeur varie de 6 à 25 mm. Un bel exemplaire prismatique de 67 mm. de long a été récolté par Thiessing, et Quiquerez en signale un de 12 cm. que F. Sarasin n'a pu retrouver. Les toutes petites pièces de silex éclaté d'autres stations magdaléniennes, ne*

se trouvent pas dans ce matériel. L'absence de cet outillage microlithique est compréhensible, dans ces stations jurassiennes, fouillées sans méthode. Tous ces éclats minuscules qui servaient à de multiples usages (grattoirs, burins, perçoirs, scies, alènes) chez les chasseurs de renne, n'ont pas été récoltés par nos premiers explorateurs de grottes, parce qu'alors on les considérait comme des déchets sans importance. Ce qui prouve, une fois de plus, la nécessité de fouilles méthodiques et complètes, cataloguant les moindres détails, conservant tout ce que l'on retire des couches archéologiques et même laissant une partie du remplissage intact. Qui sait si la science, un jour, bien que cela nous paraisse présentement fantastique, n'arrivera pas à déterminer certains usages ou coutumes de ces primitifs, par l'analyse des terrains mêmes qu'ils ont foulé aux pieds ??? Aurait-on cru, il y a un siècle seulement, qu'elle parviendrait une fois à retrouver la trace et à dépeindre les mœurs de ces humains, sauvages sans écriture que furent nos premiers ancêtres ?

6) Enfin, des poinçons à pointes recourbées, *des* lamelles *à pédoncules, des* perçoirs, *des* pointes, *des* râcloirs *dont un de la forme dite« carénée », magnifique pièce en silex d'un blanc de neige, provenant de la collection de J. Gresly.*

Les restes d'animaux, retrouvés à Liesberg par Quiquerez, avaient été déterminés, par le professeur Rütimeyer. Le Dr Stehlin en fit une révision et étudia, en outre, les pièces trouvées par d'autres. La liste n'en est pas nombreuse. Une canine et deux phalanges d'ours, sans qu'il soit possible de dire s'il s'agit de l'ours des cavernes, comme le suppose Quiquerez. Un fragment de tibia de lièvre. 3 molaires de cheval dont l'une ne parait pas dater de l'âge des cavernes, de même qu'une canine de porc, tandis qu'une prémolaire du même animal paraît ancienne. La dent de renne, signalée par Quiquerez n'a pas été retrouvée. Par contre, d'autres fragments appartiennent certainement au renne (fragments de corne, de phalange, de maxillaire, etc.), d'autres encore au cerf élaphe, au bouquetin, à un ovidé d'espèce indéterminée. Quelques débris osseux de bovidés ne permettent pas de dire avec certitude, s'il s'agit du bœuf ou du bison.

Le mobilier de la caverne du Moulin de Liesberg apparaît ainsi peu important et sans qu'on puisse savoir de quelles couches il provient. Mais il permet toutefois d'affirmer que cette station appartient au Magdalénien récent (âge du renne avec son outillage parculier d'éclats de silex) et qu'elle fut sans doute aussi fréquentée durant l'Azilien (âge du cerf élaphe) qui suit et le Néolithique (débris de poterie).

La Station de la Roche-au-Jaques.

La grotte de la Roche-au-Jaques[1]) a fourni à Thiessing quelques objets que l'on pourrait rapporter aussi, semble-t-il, à l'Azilien. Ce gîte préhistorique se cache au pied de la Roche de Courroux, directement en face du Vorbourg, dans les gorges, à 10 m. plus haut que la rive droite de la Birse. C'est un antre de forme hémisphérique, large de 5 m., haut de 4 m. et profond de 3,5 m. environ. Quiquerez l'a signalé[2]) plusieurs fois et annonce des trouvailles néolithiques et de l'âge du bronze en ce lieu ; mais sans parler de fouilles véritables. Par contre, parmi les récoltes de Thiessing, conservées à Berne, se trouve une boîte, portant cette inscription : *Grotte-abri de Courroux (Roche-au-Jaques)* trouvaille de juillet 1901 et renfermant quelques débris de poterie, peut-être néolithique, des os d'animaux, dont la plupart paraissent récents, mais dont l'un, d'après Stehlin, est probablement le fémur d'un grand cerf. En outre, 33 silex dont 11 éclats et le reste des couteaux. A part une belle pièce de jaspe rose, bien travaillée, que le Dr R. Thiessing dit avoir été peut-être mise par erreur dans la boîte, toutes les autres sont mal travaillées, incomplètement taillées et rappellent l'outillage azilien. Cependant, en l'absence d'un objet caractéristique et de fouilles méthodiques, *l'on ne peut déterminer l'âge de cette station*[3]).

« *L'étroit défilé du Vorbourg-Courroux, dit F. Sarasin, a beaucoup attiré l'attention de Quiquerez et il a exposé le résultat de ses explorations, dans plusieurs écrits et encore à d'autres places. Alors qu'il dépeint uniquement du côté du Vorbourg, des vestiges médiévaux, romains et de l'âge du fer, il voit, de l'autre côté de la vallée, des établissements encore plus anciens. Sa description s'applique conséquemment à l'étroite terrasse qui gît au pied de l'abrupte paroi de rochers sud-sud-ouest de la Montagne de Courroux. Là, en effet, les bandes rocheuses forment des dépôts en gradins. Sur cette terrasse, Quiquerez croit qu'il y eut autrefois des enclos cultivés et de nombreuses huttes, après que l'emplacement eût été aplani par la construction de murailles sèches et remplissage de sable et de terre. Creusant en ces lieux, il trouva parmi des cendres, des charbons et des ossements, de nombreux objets, appartenant aux époques de la pierre polie, du bronze et du fer.* »

---

[1]) F. Sarasin, op. cit. p. 246.

[2]) *Habitations celtiques du Vorbourg*. Indicateur d'antiquités suisses, 12. 1866. (= Indicateur).

[3]) Voir plus loin : Age du Bronze.

« *La plus grande part de ce matériel, décrit en partie seulement, repose dans la collection préhistorique bâloise. En premier lieu, ce sont* sept haches *de pierre dont* quatre semblent être des falsifications ;*des autres, deux, en grauwacke noir de la formation schisto-argileuse, ont une forme plate ; la coupe de la troisième est ronde-ovale, type inhabituel dans la vallée de la Birse, comme nous le verrons encore. La pierre est une Diallag-Serpentine du Valais, galet du glacier du Rhône (C. Schmidt). Ensuite viennent* deux éclats de silex *et une* pointe *d'une technique purement néolithique, deux* andouillers *de cerf avec incisions,* une pierre-à-moudre, *un* fossile d'oursin perforé, *de nombreux* débris de poterie, *parmi lesquels certains dont la décoration (par empreinte du doigt ou du stylet) est typique pour notre Néolithique, et enfin neuf* pesons *d'argile, peut-être pour une part de l'âge du bronze. A cette dernière période appartiennent sûrement une* belle hache à ailerons, *une* pointe de flèche, *une* aiguille, *une* pendeloque *avec* demi-lune, *le tout en bronze* [1]. »

« *Il serait très désirable de se rendre compte par une exploration méthodique du défilé et de la roche de Courroux, si les constatations de Quiquerez ne sont pas tissées d'une trame fantaisiste.* »

En réponse à cette question de l'archéologue bâlois, nous citerons ici, tout d'abord, le passage que Quiquerez consacre à ce lieu dans sa *Topographie* [2], c'est-à-dire dans le meilleur ouvrage qu'il écrivit sur les antiquités jurassiennes. L'on verra que les vues de Quiquerez sont, en somme, plausibles et que l'avenir lui a donné raison par la découverte, en ce même lieu [3]) d'établissements terrestres des âges primitifs, ainsi fortifiés naturellement par leur situation entre la montagne et la rivière, et, somme toute, apparaissant, en des contrées sans lacs, comme la réplique des habitations lacustres.

« *Dans les gorges du Vorbourg, sur l'ancienne route de Moripont (Rondez), sur la rive* droite *de la Birse, se trouve une terrasse de plus de cent mètres de longueur, bordant la route, à un niveau que les grandes crues ne peuvent atteindre... La terre noire et charbonneuse qui forme ce boudin de terre indique le passage du feu. Elle renferme de plus une multitude de* fragments de ces poteries, *à pâte grossière, mêlée de* grains de quartz, *qu'on retrouve dans les habitations lacustres du 1er âge, avec les mêmes dessins,*

---

[1]) D'après les planches des ouvrages de Quiquerez, une partie de ce matériel doit provenir d'autres sites jurassiens.

[2]) *Topographie d'une partie du Jura oriental...* à l'époque celtique et romaine. Porrentruy. 1864.

[3]) Voir plus loin : Age du Bronze.

en creux et en relief. On retrouve aussi des fragments de vase, formés d'une terre noirâtre, poreuse et ressemblant à une fine éponge calcinée. Cette matière, extrêmement légère, comme du liège, est analogue à celle connue chez les Etrusques qui en faisaient des vases et des briques. Dans ce même lieu, on peut découvrir aussi des haches et des instruments en pierres diverses et en os, des pierres à broyer et à aiguiser, toutes étrangères au pays, de petits objets en bronze, couteaux, bracelets, ornements de même forme que ceux du 2me âge lacustre. Enfin, une monnaie celtique, comme celle de Courroux. Ces divers objets de trois époques successives, sont répandus depuis les bords de la rivière jusque sur le rocher. »

Et, dans un autre ouvrage [1]), Quiquerez donne encore ces autres détails :

« *Dans les fouilles que nous avons faites sur le flanc du rocher (de Courroux) et jusque sur la crête de celui-ci, nous n'avons trouvé que des débris celtiques et partout la preuve que* les habitations qu'il y avait en ce lieu étaient en bois *et qu'elles avaient été détruites par le feu. Il y en avait jusque sur la roche en face de la chapelle (du Vorbourg)* [2]) *et là on reconnait les traces d'un chemin qui y arrivait en profitant d'un banc naturel du rocher.* »

L'abri d'Angenstein.

Dans notre pays, tout le monde connaît le château d'Angenstein sous lequel passe la voie ferrée de Laufon-Bâle, à travers un tunnel, à droite de la Birse. Sur la rive gauche de la cluse, en face du donjon, carré et trapu, s'ouvre dans la paroi de rocher une sorte de demi-caverne qui creuse obliquement le rocher, sur une longueur d'environ 10 mètres. Une vraie grotte existait autrefois toute proche, mais elle a disparu par l'exploitation d'une carrière.

L'exploration de l'abri sous roche fut entreprise par le Dr Felix Speiser, en 1908, mais non terminée. Le Dr Sarasin qui a visité plusieurs fois les travaux, nous donne dans son ouvrage un aperçu du résultat des fouilles. Un creusage de 1 mètre de large sur 3 mètres de long, avait été pratiqué dans la partie inférieure, libre de décombres. Sous une surface d'éboulis calcaires, apparut une couche d'humus gris de 60 centimètres d'épaisseur, dans laquelle on trouva de petits emplacements de foyers, quelques fragments d'os et de bois, un éclat de silex et d'assez nombreux débris de poterie,

---

[1]) *Le Mont-Terrible.* Porrentruy. 1862, p. 217.

[2]) Par cette roche en face de la chapelle, Quiquerez entend certainement le *Roc de Courroux.*

les uns récents, les autres de caractères néolithiques. Dans la partie la plus basse, étaient des pierres disposées en foyer, avec un épais dépôt de cendres et quelques grossiers tessons néolithiques.

En-dessous, la couche changeait de couleur et sur une épaisseur de 80 centimètres, était constituée de lehm jaunâtre, sans restes de poterie, mais avec quelques traces de feu, quelques éclats de silex, de maigres restes d'ossements et 2 coquilles d'Helix arbustorum. Plus profondément, des dépots de sable, appartenant à la terrasse inférieure de la Birse ; puis le sol rocheux.

Les trouvailles de la couche jaunâtre consistent en 17 silex dont 4 déchets. 10 pièces sont des couteaux de petites dimensions (le plus long a 37 millimètres) mais de diverses largeurs.

Cet outillage en miniature ainsi que l'absence de poterie dans cette couche engagent Sarasin à dater ce dépôt de l'Azilien, avec d'autant plus de raison que la découverte d'un caillou roulé, portant des taches rouges vient l'appuyer. En effet, dans la station toute proche de Birseck, il s'en est également trouvé de semblables mélangés aux vrais galets, coloriés artificiellement. L'absence d'ossements ne permet pas de conclusions plus certaines. Il est probable qu'Angenstein est une station azilienne, avec des vestiges néolithiques superposés.

Stations voisines du Jura bernois :
Heidenküche, Thierstein. Birseck, Oberlarg, Blauenstein, Douanne.

Tout près des frontières du Jura bernois, mais en dehors de son territoire actuel, existent d'autres grottes qui ont livré des vestiges de l'âge de la pierre. Il en est ainsi de la *Heidenküche* ou *Räuberküche,* caverne de ce pittoresque vallon de Kaltbrunnen, qui court du sud au nord, près de la gare de Grellingue.

Le Dr Thiessing en fut le premier prospecteur, en 1889. MM. Sarasin en firent une exploration méthodique, en 1906 ; elle permit de dater cet établissement du Magdalénien. La trouvaille faite par Thiessing d'une pointe de harpon en bois de renne, possédant encore 3 crochets, 2 d'un côté et 1 de l'autre, et présentant quelques lignes de décoration, permettait déjà cette détermination que vint alors confirmer la mise au jour d'environs 280 petits éclats de silex sous forme de couteaux, d'aiguilles, de poinçons, de perçoirs, de râcloirs ainsi que celle de quelques pointes de lances en bois de renne et des ossements de ce même animal, à côté d'autres vestiges de représentants de notre faune actuelle[1]).

---

[1]) F. Sarasin, ibid., p. 182 et suiv.

La petite grotte de *Thierstein,* près de Busserach, fut occupée à la même époque car on y a également découvert des pointes de lances en bois de renne[1]).

La grotte du rocher qui porte le château de *Birseck* (à l'est d'Arlesheim, livra en 1905, aux cousins Sarasin, un important outillage lithique (2025 pièces) appartenant soit au Magdalénien, à l'Azilien et au Néolithique. Dans cette dernière assise, l'on mit au jour un squelette humain, enterré en position repliée et ayant les caractéristiques de la race du centre de l'Europe. C'est dans la couche sous-jacente que les explorateurs découvrirent avec étonnement 292 galets coloriés, pierres arrondies ou plates, fragmentées ou non, et rayées de bandes d'ocre rouge ou jaune, dont nous avons dit l'origine et la signification probable en parlant plus haut de l'Azilien.

MM. Sarasin explorèrent encore les autres grottes connues du Kaltbrunnenthal et des petites gorges voisines, du Schellbach[2]) ; mais aucune ne leur fournit la moindre trace préhistorique. La plupart étaient bien riches en cendres, mais ces débris de calcination, sans autres vestiges, doivent provenir, d'après les renseignements recueillis, d'une ancienne coutume qu'il vaut peut-être la peine de relever, dans ces pages qui parlent du passé. Ces antres servirent, durant les siècles précédents, au rouissage du chanvre. Comme cette opération où l'on brûle le chaume, pour pouvoir sortir l'étoupe intérieure, faisait courir de grands risques d'incendie aux habitations, on la pratiquait au dehors et, si possible, dans les cavernes du voisinage.

Dans la vallée de la Lucelle[3]), les grottes du *Teufelsküchi* et de *Blauenstein* ont été signalées par Quiquerez sans qu'il dise avec précision s'il y a trouvé quelque chose. MM. Sarasin ont creusé un long fossé jusqu'au roc, dans la première, sans rien découvrir. Ils n'ont pas exploré la seconde, mais signalent et donnent la photographie de deux objets qu'on leur a dit provenir de ce lieu, soit une hache en pierre polie, trouvée par un paysan de Liesberg et une pendeloque en pierre calcaire, donnée au musée de Bâle par le Dr Greppin. Ces deux objets datent sans nul doute de l'âge néolithique, ainsi qu'une pointe de flèche, provenant de la Heidenküche.

Mentionnons encore une grotte située près *d'Oberlag,* en Alsace, parce qu'elle est toute proche de la frontière jurassienne, au-delà de Charmoille, et qu'elle fut fouillée par le Dr Thiessing, au cours de ses prospections dans notre contrée. Une partie de ses

---

[1]) F. Sarasin, ibid., p. 210.
[2]) F. Sarasin, op. cit. p. 195 et suiv.
[3]) id. p. 267 id.

trouvailles en ce lieu est déposée au musée de Colmar. L'énumération du mobilier découvert dans cet antre prouve son origine néolithique, à part quelques objets plus récents, récoltés à la surface. Il comprend de très nombreux fragments de poterie, de facture grossière ou plus fine, un vase presque entier, quelques instruments d'os et de corne, des outils de silex, une petite hache de pierre et trois petites pierres-à-moudre, semblables à celles des palafittes. En ce qui concerne la faune, Thiessing ne donne qu'une liste commune avec les débris de la caverne de Liesberg, de sorte que nous ne savons pas de laquelle des deux stations proviennent les ossements de renne, découverts. Il est possible que la couche archéologique d'Oberlag ait contenu deux étages, l'un paléolithique et l'autre néolithique, confondus par l'archéologue.

L'abri sous roche de Douanne, au bord du lac de Bienne, signalé en 1911, par le peintre Geiger et le sculpteur Hänni, a été l'objet d'une fouille systématique, entreprise par les organes du Musée historique de Berne[1]). Un foyer a livré 9 silex travaillés, pointes et lamelles, puis des os brisés dont l'un a pu être déterminé par le Professeur Studer, de Berne, comme provenant d'un renne. Un peu plus loin, on exhuma des pièces crâniennes, appartenant au grand cerf des toundras, du groupe des cerfs élaphes. Les silex travaillés ne ressemblent pas aux formes caractéristiques de la dernière époque des cavernes, mais plutôt aux pièces grossières du plus ancien âge lacustre. On pourrait donc admettre, avec assez de certitude qu'on est en présence d'un établissement humain qui précéda immédiatement la construction des palafittes. Mais ce point de vue ne pourra se confirmer que par d'autres trouvailles semblables, aux environs. Par ses silex de taille grossière, ses débris de renne et de cerf élaphe, la station de Douanne, pourrait être aussi attribuée au Tourassien ; mais tourassienne ou protolacustre, elle date sans nul doute du mésolithique.

III. Epoque néolithique.

Comme établissement certain de l'âge de la pierre polie, nous ne connaissons dans le Jura bernois que la station lacustre de Chavannes, près de Neuveville et quelques autres petits palafittes de la rive nord du lac de Bienne. Nous ne répéterons pas ici une description que nous avons donnée ailleurs[2]).

---

[1]) Rapport de J. Wiedmer-Stern. *Jahresbericht des Hist. Museums* in Bern, 1911, p. 18-20 et p. 26.

[2]) *Les Palafittes du Lac de Bienne*. Emulation, 1918.

Mais il existe une station probable de cet âge, celle de Bellerive, ainsi qu'un certain nombre de découvertes isolées dont la plupart sont signalées par Quiquerez. Quelques-unes de ces pièces doivent se trouver au musée de Bâle qui acquit autrefois les collections du savant de Bellerive. Certains de ses antécédents devant entraîner la suspicion, nous ne pouvons cependant affirmer leur authenticité. Tout un travail, très intéressant, de vérification et d'enquête demeure à faire sur ces pièces dont nous possédons, pour quelques-unes, les dessins.

Près du village de Alle, des haches de pierre. Dans les environs de Brislach, au sud-est de Laufon, de nombreuses haches et aussi des marteaux de pierre. A Courroux, Courcelon et aux Pommerats, des poteries de l'âge de la pierre ? A Fahy, une pierre à broyer le grain, de la même époque. A Porrentruy, une flèche en silex, des haches et un bracelet de pierre. A Rœschenz, une hache de pierre. A Ronchâtel, hache de pierre et poterie. A Soyhières et à Liesberg, un marteau de pierre et des fragments de poterie ; dans la campagne voisine du premier de ces villages une petite hache de pierre[1]). Près de Bassecourt (chapelle St. Hubert) la seule hachette en néphrite, trouvée dans notre Jura[2]).

Le *marteau de Liesberg* était en syénite et analogue à ceux des palafittes. Il fut découvert, en 1852, au lieu dit Kilchaker, par le Dr Richard, alors étudiant en médecine et demeurant en ce lieu, chez son père[3]). D'autre part, il serait intéressant de savoir si les haches de Porrentruy sont les mêmes que les *belles haches en jade,* également découvertes, près de cette ville et déposées par Trouillat dans les collections du collège[4]).

La station de Bellerive.

« Au sud-ouest de Soyhières, dans le bassin entre le Vorbourg et la chaîne de Movelier, écrit Sarasin[5]*), se trouve la fabrique de Bellerive, au pied d'une plaine descendant en pente douce vers la rive gauche de la Birse. En creusant une cave, l'on trouva, comme le rapporte Quiquerez*[6]*), sous trois pieds de terrain non-remué, une couche de lehm de 8-9 pieds d'épaisseur. Dans ce lehm*

---

[1]) Bonstetten et Quiquerez. *Carte archéologique du canton de Berne.* Genève, 1876, passim.

[2]) Indicateur, 1879, p. 947.

[3]) *Le Mont-Terrible,* p. 222. en note.

[4]) Trouillat. *Monuments,* T. I, p. XXXIV.

[5]) Op. cit. p. 248 et suiv.

[6]) *L'homme quaternaire dans le Jura bernois.* Indicateur, 1873. p. 467.

il y avait des ossements et des objets de silex. Rutimeyer détermina les restes d'animaux ; la plupart appartenaient au cerf, et spécialement la pièce basale d'une ramure, très belle, travaillée comme celles des palafittes et, d'après Rutimeyer, taillée sans doute pour servir d'emmanchure à une hache de pierre. Pour les autres restes, voir plus loin la note de H. C. Stehlin. De ces trouvailles, Rutimeyer conclut que la faune de Bellerive est conforme à celles des plus anciennes habitations lacustres.

« Quiquerez, au contraire, tire de tout cela d'autres conclusions : « La découverte de Bellerive vient de révéler avec certitude l'existence de l'homme dans cette partie du Jura à l'époque quaternaire et l'emploi qu'il faisait du silex des terrains crétacés étrangers au pays, pour en fabriquer des instruments, appartenant au premier âge de la pierre, à celui que M. G. de Mortillet appelle de St. Acheul ».

« En 1874, Quiquerez revient à la station de Bellerive[1]) et dit : « J'ai démontré que l'homme avait vécu en ce lieu durant toute la formation quaternaire depuis le premier âge de la pierre, celui qui ne restitue que des éclats de silex à peine retouchés par l'homme, jusqu'à l'âge de la pierre polie et même au premier âge du fer, dans la couche la plus supérieure du terrain ». Comme faune accompagnant les objets de silex, il indique, Cervus elaphus et différents autres cerfs et daims, Bos primigenius et une petite race de bovidés, l'ours brun, le sanglier et un autre suidé de plus petite taille, le castor et un cheval de faible stature. A ce matériel, Quiquerez ajoute sans aucune justification de sa provenance, un fragment de dent de mammouth d'environ 14 cm. de longueur. Tous ces débris appartiennent, selon Quiquerez, au lehm inférieur, tandis que les bancs supérieurs renferment des espèces de petite taille de bovidés, de mouton et de porcs avec une hache de pierre à tranchant poli et deux pointes de flèches-à-ailerons qui appartiennent à l'âge de la pierre polie ; et enfin, sous l'humus, de petits fers à cheval. On n'exhuma aucun débris de poterie.

« Le mémoire[2]) de Quiquerez en 1876, sur le même objet est plus détaillé et accompagné de deux planches. Pour la construction du chemin de fer fut creusée, près de Bellerive, une tranchée de 300 m. de long, 10-15 m. de large et de 1-4 m. de profondeur, où l'on récolta beaucoup d'ossements, de silex éclatés et des nuclei

---

[1]) *Encore l'homme de l'époque quaternaire à Bellerive.* Indicateur, 1874, p. 551.

[2]) *Notice sur les débris de l'industrie humaine découverts dans le terrain quaternaire, à Bellerive près de Delémont,* en 1874. *Mittheilg. d. Naturforsch. Ges., in Bern,* 1876.

(rognons de silex restant après enlèvement de divers éclats et montrant ainsi un certain nombre de rainures plus ou moins parallèles). Le lehm dans lequel les objets furent découverts est, d'après Quiquerez, un dépôt fluvial de la Birse, mélangé à des couches ou des nids irréguliers de galets grossiers, provenant d'une ravine latérale. J. B. Greppin[1]*, au contraire, voit dans cette tranche de terrain un cône de sédiments détritiques*[2]*, formé par les eaux de ce vallon et indique la série d'assises suivante : 1) Humus avec vestiges celtiques, romains et germaniques, 1 m. — 2) Lehm avec fragments de calcaire jurassique et nombreuses coquilles d'escargots, 1 ½ m. — 3) Argiles avec fragments de roches jurassiques et éclats de silex ou ossements, ½m. — 4) Argiles bleues ou brunes avec les mêmes vestiges et silex, 1 m.*

« Quiquerez récolta plus de 60 pièces basales de cornes de cerf, parmi lesquelles 20 montraient des entailles. Ces débris et les silex se trouvaient, d'après lui, seulement dans le lehm et non parmi les galets roulés et surtout dans les couches profondes du lehm, jusque sous l'humus. A 1 m. de profondeur, dans les assises supérieures du lehm se trouvait la hache polie de syénite déjà signalée et une ou deux pointes de flèches en silex, cordiformes et à ailerons[3]*)». Il poursuit : « Mais du reste on ne remarque aucune différence dans les entailles du bois de cerf et dans les outils de silex aux diverses profondeurs » et « Les rognons de silex et les nuclei, hors desquels on a détaché des instruments, sont les mêmes dans les diverses couches du lehm ». Parmi beaucoup de déchets éclatés se trouvaient des instruments en silex ou en jaspe de teinte bigarrée. Quiquerez les déclare*[4]*) complètement semblables à ceux du Kesslerloch, près de Thaingen et des grottes de Liesberg, de Veyrier et de Villeneuve. A la liste d'animaux de Rutimeyer, il ajoute de nouveau le mammouth et, contrairement à l'opinion du savant prénommé, sur la ressemblance de la faune de Bellerive avec celle des plus vieilles palafittes, déclare qu'elle se rapproche beaucoup plus de celle des cavernes de l'âge du renne. »*

---

[1]) *Drei neue Stationen des Steinalters in der Umgebung von Basel. Archiv f. Anthropologie*, 8, 1875. – *Trois nouvelles stations de l'âge de la pierre. La Tribune du peuple*, 1874, p. 245.

[2]) Voici les termes mêmes de Greppin dans son mémoire français: Les eaux de ce cirque (de Bellerive) en affluant vers le côté nord-est ont formé un ruisseau qui débouche dans le petit bassin, sis au nord-est des bains de Bellerive où il a formé un cône de déjection.

[3]) P. 60 de sa Notice parue dans *Mitteilungen der Naturforschenden Ges.* Bern 1876 et *Emulation* 1874.

[4]) P. 63. ibid.

« *Les dessins des objets, dans les planches de Quiquerez, sont si insuffisants qu'ils ne permettent aucun jugement certain sur leur nature. Seuls, les gros nuclei en forme d'artichauts et quelques pointes de flèches se montrent nettement d'origine néolithique et les nombreuses pièces basales de ramure de cerf parlent aussi pour cette période. Le manque de poterie s'explique facilement par la manière dont les fouilles ont été pratiquées ; les objets furent uniquement recueillis par les ouvriers*[1]*). Voilà pourquoi font aussi défaut ces débris de poterie dans la couche où se trouvait la hache de pierre que Quiquerez lui-même reconnaît comme néolithique* ».

« *Le cabinet préhistorique bâlois possède malheureusement très peu de choses de Bellerive : 14 pièces de silex de la succession de Quiquerez, 3 de Greppin. Où a passé le reste des objets récoltés par Quiquerez ? je l'ignore. Les meilleures pièces que nous ayons de Bellerive sont quelques nuclei en silex blanc-jaunâtre et une en jaspe, rouge et jaune. Les nuclei sont, pour la plupart, de grosses et lourdes pièces, la plus grosse a 9 cm. de long. De semblables, je n'en connais pas dans les stations magdaléniennes et aziliennes de la vallée de la Birse. Les autres pièces de la collection sont, à l'exception de deux petits couteaux, des déchets. En outre, quelques fers-à-cheval de la couche supérieure.* »

« *Par contre, la collection d'ossements, examinée par Rutimeyer, se retrouve au moins en partie, à Bâle et parmi ces restes se voient également un certain nombre de pièces basales de bois de cerfs, avec traces de façonnage. L'une d'elles me parait être une emmanchure non-terminée pour hache et ciseau de pierre ; il ne peut s'agir ici d'un exemplaire achevé.* »

« *Mon opinion est que la* station de Bellerive peut être attribuée au Néolithique. *Ni l'industrie, ni la faune qui l'accompagne ne permettent de penser à une époque plus ancienne. Quant au fragment de dent de mammouth, il est clair, sans dire plus, que c'est une attribution arbitraire de Quiquerez.*

« *G. de Mortillet*[2]*) a attribué le premier la station de Bellerive à l'époque de transition entre le paléolithique et le néolithique, en s'appuyant uniquement sur l'absence de poterie et parce que le néolithique type n'apparaît nettement que dans la couche supérieure. « C'est évidemment une station tourassienne de la fin du paléolithique ». Plus tard, G. et A. de Mortillet*[3]*), dans leur*

---

[1]) P. 59, ibid.

[2]) *Le Préhistorique suisse*. Rev. mens. de l'Ec. d'Anthrop. de Paris, 8, 1898, p. 150.

[3]) *Le Préhistorique*. Origine et antiquité de l'homme. Paris, 1900, p. 661.

« Préhistorique » s'expriment plus prudemment. Schenk[1]*), dans son Manuel, va plus loin et écrit la phrase suivante : « En Suisse nous ne connaissons jusqu'à présent qu'une seule station nettement déterminée de l'époque tourassienne. C'est celle de Bellerive, entre Soyhières et Delémont » et plus loin : « Nous considérons le gisement de Bellerive, où les outils en silex et en jaspe ressemblent à ceux de la Madeleine, mais où le Cerf ordinaire a pris la place du Renne, tandis que le Chevreuil a remplacé le Bouquetin, comme étant incontestablement tourassien. »*

« Je ne veux pas prétendre, conclut Sarasin, si des fouilles soigneuses avec séparation des trouvailles d'après les couches, avaient été faites, qu'une zone tourassienne ou azilienne n'aurait pas été déterminée sous le Néolithique ; mais avec nos renseignements actuels, une déclaration aussi catégorique que celle de Schenk ne se justifie pas. Les gros nuclei et les pièces basales de corne de cerf, travaillées sans doute comme emmanchures, pièces qui, d'après Quiquerez, se trouvent dans toute l'épaisseur de la couche, parlent, à mon avis, pour l'âge néolithique de la station de Bellerive et l'absence de poterie, dans des fouilles telles qu'elles ont été pratiquées, n'a aucune signification déterminante. Scientifiquement, cette station, comme beaucoup d'autres dans le Jura, est perdue. »

Une notice de H. G. Stehlin nous renseigne ensuite sur les restes de mammifères trouvés à Bellerive et conservés dans la collection ostéologique du Musée de Bâle. De l'ours brun *(Ursus arctos)* se trouvent une extrémité inférieure d'humérus et deux os métacarpiens appartenant sans doute au même individu. Du sanglier *(Sus scropha)*, une mâchoire et des dents appartenant à 2 ou 3 individus. Du chevreuil *(Capreolus capreolus)* une mâchoire, des dents et un fragment basal de merrain. Du cerf *(Cervus elaphus)* des dents, des fragments d'une mâchoire, de plusieurs cornes, d'une vertèbre, d'un fémur, de canon antérieur et postérieur, un cuboscaphoïde et un astragale, appartenant à 6 individus au moins, de la grandeur habituelle du cerf des palafittes. D'un *bovidé*, d'espèce indéterminée, mais de la dimension du bison américain : quelques vertèbres, une phalange et l'extrémité proximale d'un canon postérieur. L'auteur ajoute :

« La mâchoire de castor, les restes d'un cochon, d'un bœuf et d'un cheval de petite taille que Quiquerez mentionne, ne se trouvent pas dans la collection bâloise et encore moins le fragment de défense de mammouth déjà cité, qui certainement n'a rien à

---

[1]) *La Suisse préhistorique.* Lausanne, 1912, p. 178 et 179.

LA PIERRE DE L'AUTEL

vue du couchant.

(Photo obligeamment communiquée par le Dr F. Koby)

faire avec les autres vestiges. Il ne ressort, du reste, pas clairement des mots vagues de Quiquerez, si la pièce en question provient de Bellerive ou de n'importe quel terrain semblable dans les environs. »

« *Après examen de ces vestiges d'animaux, je suis entièrement d'accord avec l'opinion de Rutimeyer et de F. Sarasin que nous sommes en présence d'une station des temps néolithiques.* »

Après cet exposé des travaux des savants bâlois, il nous reste à dire notre sentiment sur l'erreur que l'on impute à Quiquerez. A propos du fragment de défense de mammouth que cite l'archéologue jurassien, en parlant des fouilles de Bellerive, Sarasin le qualifie d'« attribution arbitraire » et Stehlin parle de « mots vagues ». En dépit de l'esprit de politesse et même de bienveillance dont ces expressions se parent, il apparait clairement au lecteur que nous nous trouvons en présence d'une sorte de tricherie. Pour bien juger de la chose, il nous parait préférable de citer les textes eux-mêmes. Dans sa première communication sur Bellerive, en 1873, Quiquerez ne mentionne aucunement la dent de mammouth. Dans son second article, en 1874, il écrit ceci : »

« *M. le professeur Rutimeyer qui a bien voulu déterminer les ossements que nous avons recueillis pêle-mêle avec les silex... a reconnu la faune des palafittes de l'âge de la pierre. Parmi plus de 60 bases de bois de cerf... dont plus de 20 ont des entailles, il a retrouvé le cervus elaphus... Nous avons recueilli un fragment de défense de mammouth, d'environ 14 centimètres de longueur qui est tombé en poudre au contact de l'air, avec le lehm qui l'enveloppait. M. le Dr Greppin en a observé un autre fragment. Tous ces débris appartiennent, comme on l'a dit, au lehm inférieur, tandis que dans les bancs plus élevés, on a rencontré les os des races bovine, ovine et porcine, mais de petites espèces.* »

Dans l'étude plus complète de 1876[1]), Quiquerez dit :

« *Tous les os recueillis n'ont pas été soumis à l'examen de M. Rutimeyer... à cette liste nous devons ajouter quelques os du bos taurus*

« *12. un fragment de dent de mammouth d'environ 14 centimètres de long sur 7 de diamètre, mais qui est tombé en poudre quand le lehm qui l'enveloppait s'est désséché. On a encore remarqué un autre morceau qui était déjà poudreux, dans le lehm, comme beaucoup d'autres os. Les défenses de mammouth trouvées au Kesslerloch ont offert la même décomposition.*

---

[1]) et aussi dans un article, de texte à peu près semblable, publié dans Emulation, 1874 et intitulé : *Notice sur les débris... quaternaire, dans la vallée de Bellerive*, Porrentruy, 1876.

« M. Rutimeyer estime que ces débris trouvés dans les assises inférieures du lehm, représentent la faune des animaux sauvages du premier âge des habitations lacustres de l'âge de la pierre polie, en Suisse. Mais M. Ferd. Keller, dans son troisième rapport sur les habitations lacustres n'indique point le mammouth, ni le bos primigenius, dont on a cependant trouvé une tête dans le lehm, près de Delémont. Cette faune se rapproche beaucoup plus de celle des cavernes de l'âge du renne, en Suisse... »

Ces citations nous permettent de constater que s'il y a de l'imprécision dans les termes de Quiquerez (sans parler des erreurs manifestes d'interprétation) il n'en ressort pas moins du contexte que le débris de mammouth était bien considéré par lui comme faisant partie des vestiges, trouvés à Bellerive et que le Dr Greppin en aurait découvert un autre fragment. Or ce dernier, dans ses deux communications écrites à ce sujet et citées plus haut, ne fait nullement mention d'une pareille trouvaille qu'il n'aurait pas manqué, semble-t-il, de signaler à cause de son étrangeté parmi d'autres restes qui ne paraissent nullement remonter à l'âge du renne et du mammouth (magdalénien). Nous sommes donc en droit de suspecter sérieusement Quiquerez de fraude archéologique. Il était alors dans la dernière décade de sa vie (1801 - 1882) et c'est dans la même période qu'on lui reproche des falsifications de documents moyen-âgeux. Nous voulons bien croire qu'il y eut, dans tout cela, de l'inconscience sénile, mêlée à de la déformation professionnelle, chez un homme qui montra par ailleurs un merveilleux zèle scientifique et un véritable flair d'archéologue.

Mentionnons pour mémoire la grotte située dans les rochers, au nord de la gare de Soyhières, et signalée par Greppin[1]) qui avait trouvé là une dent d'ours des cavernes. Elle n'a fourni à Sarasin aucun vestige préhistorique[2]).

IV. Age du bronze.

A part les découvertes faites dans les palafittes du lac de Bienne[3]), très importantes et qui renseignent assez bien chacun sur l'utilisation du cuivre et du bronze, dans nos contrées, il n'existe dans le reste du Jura bernois que des découvertes sporadiques de

---

[1]) *Essai géologique sur le Jura suisse.* 1867, p. 150.

[2]) Op. cit. p. 244.

[3]) H. Joliat. *Emulation*, 1918.

l'âge du bronze. Cependant il est certain que des établissements terrestres y existèrent à cette époque. Le seul étudié jusqu'à présent est la station du *Roc de Courroux,* mise au jour par A. Gerster et dont nous allons exposer les résultats intéressants. Toutefois les objets en bronze y font défaut et ce n'est que par l'aspect de la céramique qu'on a pu dater ce dépôt de la fin de l'âge du bronze. Divers refuges et notamment celui de *Monterri* dont nous parlerons bientôt ont été occupés probablement à cette époque.

La plupart des trouvailles isolées ont été faites par Quiquerez [1]) et nous devons faire ici les mêmes réserves et observations que pour l'outillage de pierre décrit et conservé par lui. L'on ne peut attribuer à l'âge du bronze tous les objets faits en ce métal. Il ne faut pas oublier que le bronze fut utilisé aux époques subséquentes pour la confection de vases et d'objets de parure. Il n'en est pas de même pour les armes et les outils qui ne furent employés comme tels que durant l'époque du bronze et tout au début de l'âge du fer [2]).

Signalons ainsi une pointe de lance en bronze, trouvée à la Communance, près de Delémont ; une hache à ailerons de même métal, sortie d'un ruisseau, entre Courfaivre et Bassecourt ; un couteau et une pointe de flèche en bronze, provenant de Sous-le-Vorbourg et une autre venant du camp de Monterri.

Il existe au Musée historique de Berne une série d'objets en bronze (épingles, bracelets, fibules, poinçons) provenant de tombes plates ouvertes à Bassecourt. Le prof. Tschumi date les uns de la fin de l'âge du Bronze et d'autres du commencement de l'âge du Fer. Nous n'avons pas pu découvrir d'autres renseignements sur l'époque et les circonstances de cette découverte que Quiquerez ne signale pas, dans sa carte archéologique et qu'il ne faut certainement pas confondre avec les sépultures burgondes, mises au jour à Bassecourt de 1870-1881 [3]).

La station du Roc de Courroux.

En août 1921, des fouilles furent entreprises par Alban Gerster, architecte à Laufon, directement sous le Roc de Courroux, dans le but d'étudier le problème soulevé par Quiquerez et posé par Sarasin. Elles révélèrent un riche dépôt de fragments de céra-

---

[1]) Voir la planche des objets en bronze dans sa *Topographie* ainsi que *Le Mont-Terrible,* pl. VIII, No 5.

[2]) A part quelques armes de parades, d'époques plus récentes et notamment romaines.

[3]) S. G. U. 1929, p. 58.

mique du récent âge du bronze [1]). Le premier sondage eut lieu sous la plus haute arête de rocher, sur une large terrasse, à environ 80 mètres au-dessus du niveau de la Birse. Le sol pierreux livra des débris de poterie, par endroit en amas très denses, dans une couche archéologique noirâtre de 30 à 40 cm. Au moyen de petites fosses de sondage qui furent prolongées tout autour à une certaine distance, on put fixer l'étendue de la couche archéologique et en commencer ensuite l'exploration et la dénudation. Comme toute la terrasse rocheuse était couverte d'épaisses broussailles et que le sol, très pierreux, était pénétré de racines, le creusage ne fut poursuivi qu'avec de grandes difficultés.

Le dépôt, entouré de trois côtés par les rochers, gisait, vu du côté de la vallée, derrière un mur de grosses pierres sèches qui reliait à droite et à gauche les deux avancées rocheuses. Le fond de la fosse ainsi formée était aplani par un lit de pierres qui présentait encore par places l'aspect rouge-brûlé d'un fond de cabane.

A l'est, le rocher s'élevait sur le fond de hutte, en formant un enfoncement qui avait servi de foyer. Là, la couche archéologique était épaisse, mêlée de cendres et l'on y trouva des débris de poterie en quantité.

Les trouvailles, au complet, se trouvent en possession de l'auteur des fouilles ; elles consistent en nombreux *tessons* de *vases,* une *fusaïole* à bord dentelé, des morceaux d'une *passoire,* un *moule* pour le coulage d'un couteau de bronze et un *croissant* ou chevet, ces deux derniers objets, également en fragments. L'on put reconstituer un seul vase entier, de dimensions énormes (hauteur : 80 cm., diamètre de la panse : 85 cm.) servant sans doute de récipient pour l'eau.

La composition et la cuisson de cette céramique sont assez variables. Pour épargner l'argile, on la mélange souvent de sable, ce qui empêche également les fêlures durant le séchage et la cuisson ; ou bien, il y a adjonction de grains, petits ou grands, de quartz qui jouent le même rôle que le sable ordinaire et n'augmente nullement, ajoute l'auteur, la résistance au feu, comme cela a été admis maintes fois par les archéologues. Plusieurs autres fragments contiennent de ces grains de minerais de fer dont il existe des gisements exploités, dans la région.

« *On est tenté d'admettre, dit encore A. Gerster, que la* découverte de la production du fer *a pu se produire à l'occasion du*

---

[1]) *Siedlung aus der späten Bronzezeit auf dem Roc de Courroux,* im Berner Jura, von A. Gerster, dipl. Arch. Laufen. - Jahrbuch des Historisches Museum. Bern, VI, (1926) et Refer. dans S. G. U. 1923 et 1927.

mélange accidentel de minerai de ce métal, à l'argile de la poterie. Il est possible que lors d'un chauffage trop intense du four-à-poterie, le minerai ainsi mélangé ait fondu et ait été ensuite découvert au refroidissement par le potier. Comme la réduction du minerai de fer se produit déjà à 700° et que la température de cuisson de la céramique de l'âge du bronze ne pouvait guère être beaucoup plus basse, il suffisait d'un léger surchauffage pour que se produise fortuitement cette formation du métal.

« Le degré de cuisson de cette céramique était, du reste, très variable, comme le prouve sa coloration différente, allant du noir au rouge, en passant par le gris et le jaune. La plupart des vases sont noirs et en conséquence assez poreux. Beaucoup d'autres tessons, de couleur rouge à la surface, sont noirs ou grisâtres dans leur partie interne, parce que le carbone qu'ils pouvaient contenir, ne brûlait que superficiellement. La différence de coloration de la poterie ne provient donc pas seulement de la variété de la pâte, mais aussi du procédé et du degré de cuisson. La même terre qui devient rouge dans un feu oxydant (avec introduction de beaucoup d'oxygène) devient noire dans un feu réducteur (sans oxygène). »

Toute cette poterie est décorée sur la partie qu'on regarde, soit pour les vases, à l'extérieur et pour les plats, à l'intérieur. Ce décor consiste en motifs creux ou en relief. Les premiers apparaissent sous forme de lignes en zig-zag ou de dents de loups, incrustés de craie blanche, sous forme de chevrons gravés avec un instrument à double tranchant, produisant deux fines lignes parallèles qui ne pouvaient être remplies de craie, comme les incisures précédentes, ou bien ce sont des entailles inclinées cunéiformes, semblables à des coups de griffe et rangées autour du bord du vase ou de l'assiette ou bien encore de simples empreintes, ovales, rondes ou rectangulaires, encerclant le récipient. Les seconds, beaucoup plus rares, se voient seulement sur les gros pots rouges ; ce ne sont pas des adjonctions de pâte sur l'objet terminé mais bien des bourrelets, à peine saillants et, par conséquent, simplement surélevés dans la masse argileuse. Ces bourrelets portent en outre des empreintes creuses semblables à celles que nous venons de décrire.

Une céramique, de décoration analogue, a été découverte dans la grotte du château en ruine de Schallberg, près d'Aesch (Bâle-campagne) par E. Vogt, cand. phil. en 1926, et dans le sud badois (Allemagne) à l'Isteinerklotz, par R. Laïs, en 1922. Ce dernier a eu la curiosité de comparer la position et la direction de ces décors primitifs et en a conclu qu'ils ne pouvaient avoir été tracés que par un artisan, travaillant de la main droite.

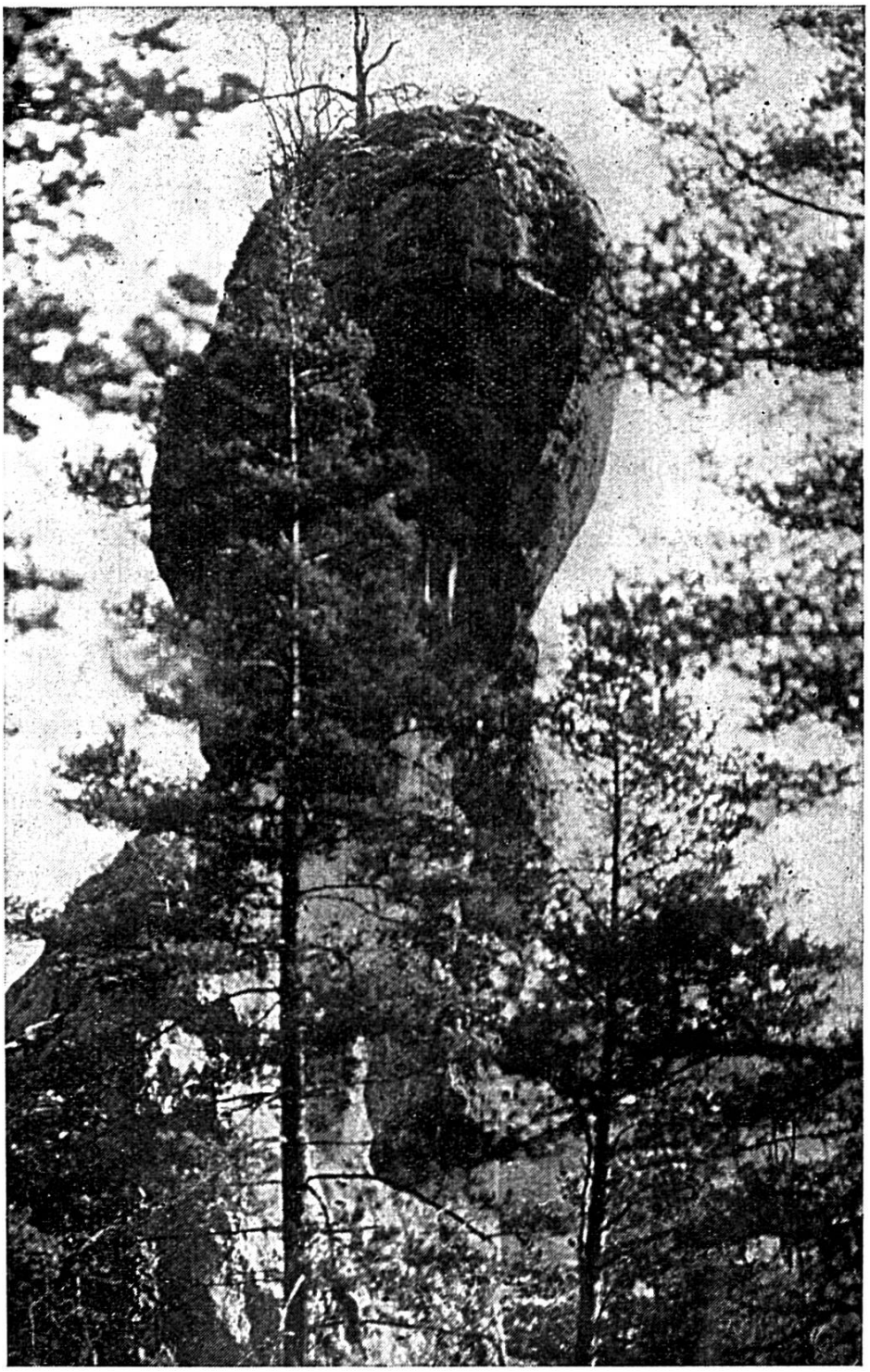

LA FILLE DE MAI

vue du plus haut des arbres au S.-O.

(Photo obligeamment communiquée par le Dr F. Koby)

L'ornementation de cette poterie nous prouve de façon certaine qu'en cet endroit du Roc de Courroux, nous sommes en présence d'un fond de cabane, datant de l'extrême fin de l'âge du bronze. De précédentes trouvailles, en ces lieux, — celles de Quiquerez — laissaient croire qu'il s'agissait d'une station de la pierre polie. Aussi A. Gerster émettait-il l'idée, dans son article que nous venons de résumer, que de nouvelles recherches aux alentours permettraient peut-être de confirmer les résultats de Quiquerez, par la trouvaille d'objets néolithiques. Mais les fouilles, continuées en 1927 [1]), plus bas sur la pente, ne montrèrent que les fondations de quelques huttes, semblables à la première. La station du Roc de Courroux serait donc bien les restes d'un village de l'âge du bronze finissant, construit à flanc de coteau et à proximité de la rivière, avec huttes superposées, et ainsi entièrement pareil à celui de l'Isteinerklotz, dont nous venons de parler. En outre, comme à Aesch, aussi cité précédemment, ce village est très proche d'abris ou de grottes habitées se trouvant plus bas, dans le rocher tout près de la Birse. La Roche-au-Jaques, fouillée par Thiessing et Quiquerez, en est une et a livré, semble-t-il, du néolithique et même de l'Azilien. La plateforme voisine que la Birse borde un peu plus au sud — la *station de la Terrasse,* comme on pourrait la nommer pour la distinguer de la *grotte de la Roche-au-Jaques,* de Thiessing et de la *station Sous le Roc* (de Courroux) de A. Gerster — fut peut-être occupée à d'autres époques que l'âge du bronze, mais si les trouvailles imprécises de Quiquerez ne nous permettent aucune affirmation à ce sujet, il lui reste l'honneur, comme pour beaucoup d'autres lieux de fouille, d'avoir été le premier à signaler ce site préhistorique intéressant.

A peu près en même temps que A. Gerster, un fouilleur bâlois, C. Lüdin entreprit aussi des recherches au Roc de Courroux. Il fut en relation avec le Dr P. Sarasin jusqu'à la mort de celui-ci, mais négligea par contre de se mettre en rapport avec les autorités bernoises. Cette situation irrégulière entraîna avec A. Gerster une querelle qui mit fin malheureusement à l'activité des deux chercheurs, en ce lieu.

Les *trouvailles de C. Lüdin,* achetées par le musée historique de Berne sont semblables à celles de A. Gerster et confirment l'attribution de la station à l'âge du bronze. Dans une grotte [2]) au pied de la paroi de la cluse avec entrée vers l'O-S-O et fronton surplombant, le sol semblait avoir été remué, de sorte qu'on ne dé-

---

[1]) S. G. U. 1927, p. 59.

[2]) celle de La Roche-au-Jaques, pensons-nous.

couvrit que quelques tessons dispersés et un fragment d'objet en bronze[1]). Devant l'antre était une couche de terre noire, épaisse de 80 centimètres, étendue en une terrasse inclinée de 30° environ jusqu'à la Birse. Des fosses larges de 1 mètre y furent creusées, où l'on rencontra de vrais nids de tessons, composés de milliers de restes de poterie, vestiges d'au moins 400 vases, de forme, de couleur et de décors très variés ; les uns d'aspect très grossiers, les autres de caractère bien artistique. En outre des fragments de croissants en terre cuite, 2 fusaïoles et à 40 centimètres de profondeur, une hache de pierre pointue, à côté de fragments de dalles à repas en granit ou en grès bigarré et d'une meule à 2 surfaces de frottement en quartzite.

Parmi les ossements récoltés, le Dr E. Schaub détermina ceux du bœuf, du cochon et du chien domestique en grande quantité, une dent et un fragment de pied du cheval de l'époque celtique, quelques os de chèvre ou de mouton, une défense fendue de sanglier, un astragale et une mâchoire inférieure de cerf élaphe, un fragment de mandibule de castor et une molaire de renard.

Plus haut, sur l'arête rocheuse même, dans un fond d'habitation, Lüdin trouva également des fragments de poterie, mais aucune trace de murs en pierre sèche. Parmi ces trouvailles, il reconstitua avec cinquante morceaux une écuelle de 35 cm. de diamètre, irrégulièrement travaillée mais bien ornementée de dessins en dents de loup, de hachures obliques et de rainures, ainsi qu'un gobelet haut de 9 cm. environ, au col ceinturé d'une rainure et à la panse légèrement en escalier.

Sur la pente sud du roc, dont les deux-tiers étaient recouverts de forêt, les fouilles livrèrent aussi de nombreux débris de poterie qui avaient glissé d'en haut et étaient enterrés dans les éboulis. Sur une paroi de rocher basse mais proéminente, à gauche du sentier à mi-hauteur de la pente apparurent des blocs de pierre, disposés en forme de rempart. La couche de terre de 30 - 40 cm. qui reposait en cet endroit, était mélangée de débris de charbon de bois. Tout près, un emplacement de hutte, avec des tessons de poterie portant des incisions rectangulaires. D'après Lüdin, sur toutes les saillies de rocher devaient être édifiées des cabanes.

L'on voit ainsi que plusieurs détails de ce rapport de fouille sont en concordance avec les descriptions de Quiquerez, qu'il suffit

---

[1]) O. Tschumi. *Beiträge zur Siedelungsgesch. d. Kant. Bern, in* Jahrb. Hist. Mus. Bern, 1932.

de relire dans le chapitre que nous avons consacré à La Roche-au-Jaques et aussi dans sa communication à l'Indicateur. 1866 *(Habitations celtiques du Vorbourg)* résumée par Sarasin, ainsi que dans son Rapport à la Soc. jur. d'Emul. sur des fouilles opérées sous son patronage dans la cluse du Vorbourg, en novembre 1865. Emul. 1866.

V. Age du fer.

Notre Jura ne connaît pas d'établissement de l'*Age du Fer;* alors qu'à deux pas de sa frontière sud se trouve près de St. Blaise, au bord du lac de Neuchâtel, la célèbre station de *La Tène,* si importante que son mobilier sert à caractériser la IIe période qui s'étend de l'an 500 avant J. C. jusqu'à notre ère, soit ce qui constitue en Europe centro-occidentale l'époque celtique ou gauloise. Le camp de Monterri, dont nous parlerons plus loin, fut sans doute occupé en ces temps-là, puisque A. Gerster y a trouvé, assez récemment, une fibule, type de La Tène. Quiquerez[1]) déclare y avoir trouvé dans une couche différente de celle qui renferme les antiquités romaines, deux clefs en fer semblables à celles de La Tène, une hache de fer à douille, de ce type regardé comme appartenant à l'époque de transition du Bronze au Fer (qui existe aussi à l'époque de La Tène) ainsi qu'un couteau à lame de fer, emmanché dans une corne de cerf.

De la *première période* (1000 - 500 ans avant J. C.) dite de *Hallstatt* (localité autrichienne où se trouve la station-type) nous n'avons pas d'indices semblables. L'établissement du Roc de Courroux semble très proche de cet âge ; et cela nous permet de supposer que peut-être il fut alors également habité. Quiquerez[2]) le pense, d'après des objets qu'il dit appartenir à l'âge du fer et provenir de ce site. Ce seraient des fers à cheval à bords onduleux qu'il regarde comme celtiques ? ?, deux disques de fer, des débris de scories ferrugineuses de petite forge ainsi que deux pointes de lances, recueillies en face, de l'autre côté de la Birse en compagnie de mêmes fers à cheval : tous objets qui malheureusement prêtent à discussion. En outre, comme rien ne vient appuyer ses dires, nous sommes obligés de nous contenter d'un point d'interrogation.

La *Carte archéologique du canton de Berne*[3]) signale toute une série de trouvailles de l'âge du fer dans le Jura. Mais comme la partie jurassienne de ce répertoire fut rédigée par Quiquerez,

---

[1]) *De l'âge du fer.* Porrentruy, 1866.

[2]) Ibid.

[3]) ...par de Bonstetten, Quiquerez et Uhlmann. Genève, 1876.

Les deux plans du « **Camp** dit de **Jules César**, derrière **Monterri**, commune de Courgenay, dressé par... (?) de Delémont, pour le père Dunod, jésuite, en 1716, 17 juin ».

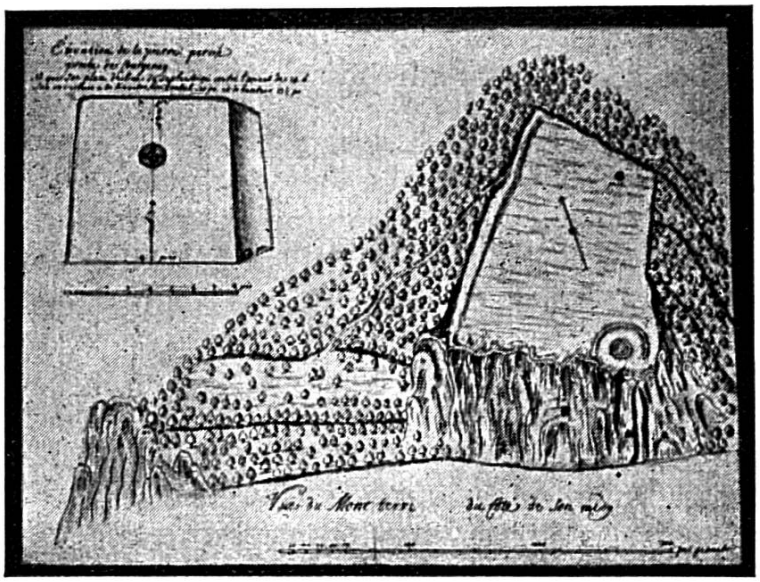

I. Plan détaillé du camp, vu du midi. A l'angle sud-est, vestiges d'une maçonnerie circulaire (voir Sérasset loc cit). A l'angle nord-est, le point noir porte en-dessous l'inscription : puit. La partie supérieure gauche du dessin est occupée par un plan de la Pierre-Percée, que nous avons reproduit en grand (Emulation, 1928).

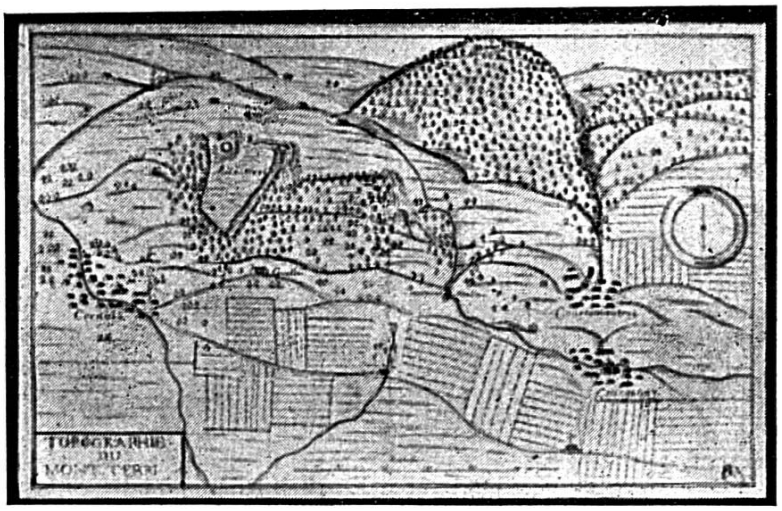

II. Plan de la région du Camp avec mention des localités de Cornolz (sic) ; Guelin, Papelmont Moulin, Courtemautruy, Courgenay.

ses données demeurent affectées des mêmes réserves. A ce propos, citons une phrase du *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*[1]) disant qu'il faut « déplorer l'activité souvent désordonnée de quelques-uns d'entre eux (l'auteur parle des archéologues suisses) comme de Bonstetten ou Quiquerez, qui furent plus zélés à recueillir des objets pour enrichir leurs collections privées qu'à travailler méthodiquement dans un but scientifique ».

Dans ce même dictionnaire, les deux cartes préhistoriques du canton de Berne indiquent, en ce qui concerne le Jura certaines stations, près de Saignelégier, Epiquerez, Mervelier, Courfaivre, Delémont dont l'attribution au préhistorique est basée uniquement sur les données de Quiquerez et qu'il convient donc aussi de laisser en suspens.

D'autre part l'on sait que Quiquerez a publié un ouvrage intitulé : *De l'âge du fer. Recherches sur les anciennes forges du Jura bernois*[2]). Notre inépuisable archéologue déclare avoir découvert dans tous les districts jurassiens (sauf celui de Neuveville) plus de 200 emplacements sidérurgiques primitifs. Ils seraient reconnaissables aux amas de scories ferrugineuses, certainement très anciennes, à cause de leur aspect différent des laitiers des hauts-fourneaux modernes ; tuffeuses, spongieuses, contenant encore beaucoup de fer, ces matières n'ont pu se produire que dans des fours dégageant peu de chaleur, alors qu'on ne connaissait pas encore l'usage des fondants. En quelques endroits, à La Maison blanche, près d'Undervelier, au Cernetat sur Soulce, à La Seigne, près de Rebévelier, au Chaufour près de St. Brais, à La Favergeatte près de Montavon, l'auteur a mis au jour les creusets primitifs dont il nous donne les plans. Ce sont des sortes de cylindres plus ou moins profonds, creusés sur une pente du sol et garnis au pourtour d'argile réfractaire, parfois consolidée d'un muret de pierre, avec un conduit inférieur pour l'entrée de l'air et la sortie des scories. L'intérieur était rempli de couches successives de charbon de bois et de minerai de fer, affleurant en de nombreux endroits de notre pays.

Le caractère très primitif de ces fours apparaît dans les faits suivants : Il n'y a point de soufflerie, vu l'absence certaine d'ouverture pour cet instrument et l'impossibilité d'introduire un tube quelconque sans l'obstruer, dans le conduit par où l'on sortait les scories à l'aide sans doute d'un ringard en bois vert. Ce procédé

---

[1]) Article *Fouilles archéologiques*.

[2]) *Emulation*, 1866.

sidérurgique est donc encore plus ancien que la méthode catalane. Il n'a été trouvé dans le voisinage aucun débris du moyen-âge ; par contre, en certains de ces emplacements, il fut recueilli des parcelles de poterie celtique, ??, des bouts de corne de cerf ayant servi de manches d'outils, des morceaux de silex, étrangers au Jura, un débris de hache de fer à douille (près de Rebévelier).

Voilà tout ce qui sert à Quiquerez pour fixer à l'époque antéhistorique la date de ces établissements, qu'il distingue parfaitement d'autres moins nombreux, relevant de temps plus récents. L'on aimerait que les trouvailles caractéristiques soient plus abondantes et les recherches plus précises. Cependant elles ont paru suffisantes au savant archéologue Déchelette[1]) pour lui permettre d'écrire :

« Les fours du Jura bernois, mieux conservés que ceux de Bibracte présentent le même dispositif et doivent, tout au moins en partie, remonter à l'époque celtique, comme l'admettait leur inventeur » ; et il ajoute en note :

« Il est difficile d'admettre avec M. Quiquerez que les métallurgistes des premiers âges du fer aient ignoré le souflet » et plus loin (en note également, p. 1543) :

« Nous nous demandons si les prétendus creusets primitifs qui constituent pour M. Quiquerez le type le plus rudimentaire de ces fourneaux, n'en seraient pas tout simplement des spécimens ruinés, presque complètement abrasés ». Une gravure reproduit en outre le plan du four de la Maison blanche.

Le livre *De l'âge du fer,* en dépit de certaines insuffisances, nous paraît l'œuvre la plus remarquable de Quiquerez, en ce qu'elle constitue une contribution marquante à l'étude de la sidérurgie primitive et un travail d'intérêt général et non régional comme ses autres publications. Ce que l'on peut reprocher partout à cet auteur c'est le manque de précision et de témoignages dans la relation de ses découvertes ; ce qui entrave le contrôle actuel. Mais ce défaut fut celui de plusieurs de ses contemporains, émules en archéologie, que ne tourmentait pas encore le doute scientifique, conséquence des falsifications ultérieures. Une vive imagination, étayée par le désir de se distinguer toujours davantage, en trouvant du nouveau, fit le reste, dans les cas où l'on est malheureusement en droit de suspecter ses affirmations.

---

[1]) *Manuel d'archéologie. Second âge du fer.* Paris, 1914, p. 1542.

VI. Epoque indéterminée.

Enceintes fortifiées. - Refuges - Pierres-debout Roches-à-traditions - Pierres-à-écuelles - Légendes.

Beaucoup d'autres vestiges dans notre pays remontent peut-être au Néolithique ou à l'Age du bronze. Mais pour chacun d'eux nous n'avons que des suppositions, ce qui nous oblige à les décrire tous dans un chapitre particulier, en dehors de la classification chronologique.

En France, de nombreux plateaux, admirablement placés au point de vue défensif, par leurs abords difficiles et abruptes, renforcés encore de retranchements artificiels, portent les noms significatifs de *Chatelard, Châtre, Camp* ou *Camp de César*. On les a cru longtemps d'origine romaine ou gauloise. Aujourd'hui, on est certain, après les recherches faites, qu'il s'agit d'anciens refuges où s'abritèrent, dans les cas de danger, tous les peuples qui, successivement, occupèrent le pays, de l'âge de la pierre polie jusqu'à l'époque des invasions barbares et même celles des Huns et des Sarrasins.

Le Camp de Monterri.

Le lieu, dit *camp de Jules César,* qui se trouve sur un contrefort du Mont-Terrible, au sud de Cornol, est certainement un de ces refuges antiques. Vers le milieu du siècle dernier, il fut l'objet de diverses fouilles, entre autres de celles de Quiquerez qui lui consacra ensuite une notable partie de son ouvrage intitulé : *Le Mont-Terrible*. Quantité d'objets et de médailles d'origine romaine furent exhumés en cet endroit. L'un des prédécesseurs de Quiquerez est même accusé par celui-ci d'avoir fait venir d'ailleurs certaines trouvailles, censées provenir de ce Camp que les préhistoriens actuels nomment de préférence : *Camp de Monterri,* véritable dénomination locale de ce lieu. C'est ce terme de Monterri (« rière Monterri », lit-on encore aujourd'hui sur les cartes) que l'emphase révolutionnaire de 1792 a transformé en Mont-Terrible pour l'appliquer à toute la chaîne de montagne, située au sud, ainsi qu'au nouveau département, né des ruines de la République rauracienne.

Ce qui est intéressant, pour notre sujet, ce n'est pas l'authenticité des trouvailles romaines, mais les nombreuses pièces mises au jour par Quiquerez et qu'il dit appartenir à l'époque celtique.

Or en consultant son énumération et les planches qui les accompagnent[1]), on reconnait parfaitement dans ce matériel beaucoup d'objets évidemment néolithiques : *pointes de flèches* en silex, *haches de pierre* polie, *débris de corne de cerf*, d'une race actuellement éteinte, *débris de poterie* très grossière avec des motifs d'ornementation très primitifs, caractéristiques de la fin de l'âge de la pierre polie. Tout cela n'avait que peu de valeur à l'époque des fouilles ; ce fut donc exhumé sur les lieux mêmes, et c'est au flair scientifique de notre archéologue jurassien que nous devons sa conservation.

En 1923 et 24 le Dr Perronne de Porrentruy a fait, avec l'aide d'une petite subvention de la *Société suisse de préhistoire*, quelques sondages sur ce plateau de Monterri ou Mont-Terri et a mis au jour, avec quelques débris de poterie d'âge incertain, quelques objets de fer, de bronze ainsi que des « *silex taillés* et une *hache* de *pierre polie.* »[2])

Ces dernières années, il a poursuivi ses recherches avec la collaboration du Dr F. Koby, de Bâle, fils de notre célèbre géologue jurassien[3]). Nous augurons de bons résultats de cette renaissance des fouilles préhistoriques dans notre Jura dont le promoteur fut A. Gerster, au Roc de Courroux. Ce dernier a fait également à Monterri, depuis assez longtemps, des sondages privés qui lui ont permis de constater la continuité de l'occupation de ce camp depuis l'époque de la pierre *(râcloirs et éclats de silex)*, en passant par l'âge du Fer *(très belle fibule, type de La Tène)*, jusqu'aux temps romains, représentés surtout par de la céramique *(sigillata)*[4]).

Il y aurait tout un historique à faire sur ce camp de Jules César. L'on en trouvera les éléments dans Quiquerez[5]), Sérasset[6]), et Vautrey[7]). La première mention écrite est, à notre connaissance, l'ouvrage du père jésuite Dunod[8]), paru en 1716, à l'instigation

---

[1]) *Le Mont-Terrible*, p. 47 et suiv. ainsi que pl. V et aussi du même auteur, *Topographie*, p. 283 et suiv. et pl. XVI.

[2]) S. G. U. 1925, p. 129.

[3]) Voir l'étude paraissant dans ce même volume des Actes.

[4]) S. G. U. 1932, p. 80.

[5]) *Le Mont-Terrible*, chap. II et III.

[6]) *L'Abeille du Jura*. T. I, p. 70. „Les noms Terribilis et Julius Cæsar, imposés il y a dix-neuf siècles, à cette montagne, et conservés jusqu'à nos jours, dans la langue du pays, par ceux de Mont-Terri et de Jule-Cesar" écrit l'auteur. Il y aurait lieu de vérifier si l'étymologie de ces noms pourrait être aussi ancienne. - Voir aussi T. II.

[7]) *Notices historiques*. District de Porrentruy. I. p. 183.

[8]) *Découvertes faites sur le Rhin, etc.*

duquel des fouilles furent entreprises à la Pierre-percée de Courgenay. A la même occasion fut dressé un plan du camp de Monterri et de cette pierre[1]). On le retrouve dans les archives, en même temps qu'un autre plan de la région avoisinante. Nous pensons qu'il y a intérêt à donner une photographie de ces deux documents, anciens et inédits, où le site est orthographié : Mont terri.

Autres lieux de refuges.

Notre pays présente encore d'autres plateaux, naturellement fortifiés, qui portent des noms tels que *Châtillon, Chété, Chételat, Châtel, Châtelat, Chaibeut* ou, en allemand, *Burg, Kœpfli, Schlœsslein, Kaestel.* Ces hauts-lieux ne montrent aucune ruine de château du moyen-âge ; d'où leur viennent ces noms désignant un endroit fortifié *(castellum)* ? Il est presque certain que ce sont d'anciens *refuges,* du genre de ceux qu'on a fouillés en France et en Allemagne et analogues au camp de Monterri.

Au *Chételai* (sud de Courfaivre) « saillie de rocher détachée de la chaîne du Mont, formant une espèce de bastion naturel et abordable seulement par un banc de roc », Quiquerez[2]) a trouvé, parmi des restes de foyers, des tessons de poterie grossière, à grains de quartz, avec des dessins en creux et non travaillés au tour, tels que les vases des habitations lacustres.

Les quelques débris de poterie «celtique» que Quiquerez[3]) découvrit au *Mont-Chaibeut,* la colline qui, au sud de Delémont, se dresse entre Courrendlin et Rossemaison, paraissent être aussi de ces mêmes époques antéhistoriques et nous permettent de voir dans le Mont-Chaibeut comme dans le Chételai, des lieux de refuges, utilisés déjà à l'âge de la pierre ou tout au moins du bronze !

Sur ces sites, de même qu'à Monterri et à deux plateaux voisins, *Outremont* et le *Châtelat* sous Montgremay, ainsi qu'à la *Citadelle,* près de Chevenez, au *Châtelat,* près de Champoz (val de Moutier), au lieu-dit « *sur Neuchâtel* » près d'Orvin[4]), à *Béridiai* et au *Heidenfluh* (nord de Delémont), au *Ringberg* et au *Stürmerkoepfli* (environs de Laufon), Quiquerez[5]) veut avoir découvert des restes de retranchements ou des esplanades, artificiellement remblayées, ou même des débris de murailles, vestige qu'il attribue à

---

[1]) Voir H. Joliat. Emulation, 1928.
[2]) *Le Mont-Terrible,* page 184.
[3]) Ibid. p. 193.
[4]) Alb. Michaud. *Seigneurie d'Orvin.* 1923.
[5]) *Le Mont-Terrible,* p. 224 et passim.

l'époque celtique et surtout romaine. Nous croyons fortement que l'avenir confirmera, *au moins en partie,* ces vues qui ne nous paraissent pas, comme au doyen Jecker, de la pure imagination[1]). Ce qui nous le donne à croire, ce sont encore des fouilles de A. Gerster, qui comme celles faites au Roc de Courroux, confirment aussi les dires de notre archéologue jurassien.

Alors qu'il était encore étudiant, Alban Gerster, en 1919, creusa et fouilla au *Sturmenkopf*[2]), promontoire rocheux au sud de Laufon, d'où l'on jouit d'une vue remarquable sur la chaîne du Jura et jusqu'à la Forêt-Noire. Quiquerez qui prétend y avoir découvert, en 1861, les ruines d'une tour romaine, nomme ce lieu *Stürmerkoepfli* et c'est sous ce nom que nous l'avons mentionné plus haut. Eh bien ! sur ce sommet, Gerster découvrit non seulement les vagues restes de la tour, signalée par Quiquerez, mais encore les ruines, bien plus nettes, d'une autre tour, située 3 m. plus bas et quelques morceaux de tuiles, probablement romaines. Une exploration plus complète[3]) faite l'an dernier (1929) avec l'aide de la *Société suisse pour la conservation des monuments historiques,* a confirmé l'origine romaine (monnaie de bronze d'Aurélien), sans montrer de traces d'époque antérieure ou postérieure. Si donc il apparaît maintenant que le Sturmenkopf ne fut probablement pas un refuge préhistorique, mais un poste d'observation romain, il ressort aussi de ces fouilles que les allégations de Quiquerez n'étaient pas imaginaires, mais au contraire, se basaient sur un examen exact des lieux, autant que le lui avaient permis les faibles moyens à sa disposition.

J. Heierli, célèbre préhistorien suisse, auteur d'une *Urgeschichte der Schweiz* (1891), dans une étude sur les refuges préhistoriques[4]) accepte les données de Quiquerez sur *Béridiai,* ou Beauregard, au-dessus du Vorbourg et voit dans ce lieu un refuge. E. Tatarinoff a reçu, en 1917, en qualité de secrétaire de la *Société de préhistoire*[5]), un plan de ces lieux, dressé par M. Jäggi, instituteur à Kienberg. Quiconque a visité ce site, reconnaîtra certainement l'excellente position de défense naturelle qu'il constitue et admettra volontiers, vu les découvertes déjà faites, que toute cette région du Vorbourg, tant à l'ouest qu'à l'est, eut des établissements, depuis des âges très

---

[1]) Sérasset *(Abeille du Jura II)* et Daucourt *(Dict. hist. art. Wahlen)* déclarent aussi n'avoir découvert, au Sturmenkopf, aucune trace de travaux d'hommes.

[2]) S. G. U. 1919-20, p. 127.

[3]) S. G. U. 1929, p. 99.

[4]) S. G. U. II p. 5.

[5]) S. G. U. 1917, p. 97.

reculés. De nouvelles fouilles permettraient de préciser toutes ces suppositions et diraient, en outre, qui a raison de Quiquerez ou du doyen Jecker, le premier trouvant à Béridiai des vestiges de murailles romaines et le second ne voyant rien de tout cela.

K. Stehlin[1]), l'historien bâlois bien connu, expose, à son tour, la teneur de deux documents, mentionnés dans les *Monuments de Trouillat*[2]), concernant l'abbaye de Lucelle et datés de 1295. Ces deux pièces nous apprennent qu'il fut délimité, à cette époque, entre Lucelle, Pleigne, Pleujouse et Frégiécourt, dans le district forestier des deux bords de la Lucelle, octroyé par l'évêque de Bâle au monastère précité, un emplacement que les moines s'engageaient à ne pas exploiter, afin qu'en temps de guerre et de discorde, les gens pussent abattre les arbres pour en fermer les issues et établir ainsi un « lieu de refuge » pour protéger leurs personnes et leurs biens.

D'après Stehlin, cet endroit, dont la situation devait être naturellement défensive, aurait été facilement découvert par lui, lors d'une vision locale. Sur l'*Atlas topographique fédéral* (feuille 92, Movelier), elle paraît constituer le monticule, côte 744, à environ 800 m., à l'ouest-sud-ouest de Lucelle. Evidemment que ce refuge ne concerne pas les temps préhistoriques. Cependant il était intéressant à rappeler ici, parce qu'il nous montre, sur manuscrit, que dans notre pays, la tradition et l'utilisation des refuges existait encore au XIIIe siècle, soit assez proche des temps modernes.

La Pierre-Percée de Courgenay.

L'on retrouve encore, dans notre Jura, quelques *grandes pierres-debouts* ou *blocs de rochers* auxquels se rattachent diverses légendes. Les préhistoriens sont tentés d'attribuer ces fables à des survivances du culte des pierres que les Néolithiques semblent avoir pratiqué comme beaucoup d'autres peuples sauvages. Les blocs qui en sont l'objet dateraient donc aussi de l'époque de la pierre-polie.

Le plus célèbre de ces frustes monuments est la *Pierre-Percée, de Courgenay,* connue bien en dehors de notre Jura. Notre étude spéciale sur ce sujet[3]), a déjà montré tout ce qu'on a écrit sur son origine et sa destination probables. Nous n'y reviendrions donc pas, si ce travail n'avait été, pour le Dr Tatarinoff, alors président de

---

[1]) *Indicateur,* 1917, p. 148.

[2]) T. II No 453 et 454.

[3]) *Emulation,* 1928.

la Société suisse de préhistoire, l'occasion d'exposer son opinion [1]), basée sur les fouilles faites près de la pierre analogue de *Niederschwoerstadt,* fouilles dont le rapport n'avait pas encore paru, lors de la publication de notre travail et que nous n'avions pu mentionner que brièvement.

Tatarinoff nous apprend ainsi que, sous la direction du Dr Kraft, de l'*Institut de préhistoire, à Fribourg-en-Brisgau,* de nouvelles fouilles furent pratiquées, à Niederschwoerstadt, en 1926. On commença de prospecter l'aire nord de la *pierre-des-païens,* en creusant une tranchée de 7 m. 50. La découverte de divers vestiges d'incinération laisse fortement supposer que le tombeau fut utilisé par des populations pratiquant l'incinération des morts et la conservation des cendres dans des urnes *(Urnenfelderleute),* soit au tournant du 1er siècle après J. C. Mais ces gens-là ne furent pas les édificateurs de la pierre-debout, car la suite des travaux montra qu'on était en présence d'un *vrai tombeau dolménique.* La dalle trouée constituait la paroi sud d'une caisse de pierre dont ne subsistait, en outre, qu'un dallage de pierres plates et, à l'ouest, une pierre de grès dur, suffisant pour indiquer un encadrement trapézoïdal de 2 ½ m. environ. Nous avons déjà indiqué les trouvailles qui permettent de dater ce dolmen de l'époque énéolitihique [2]). Que ce mégalithe ait été un tombeau, le prouvent les nombreux ossements qui gisaient là. Kraft constata 19 squelettes. « *Nous ne risquons donc guère, conclut Tatarinoff, de nous tromper en considérant la Pierre-Percée de Courgenay et la Heidenstein de Niederschwoerstadt comme des témoins très orientaux de la culture dolménique française. Le peuple constructeur de dolmens qui apparaît déjà dans l'ouest de la France pendant le second âge de la pierre, s'étendit peu-à-peu vers l'est, vint dans le Jura et même jusque dans le Haut-Rhin. Niederschwoerstadt doit être regardé, en l'état actuel de nos connaissances, comme un avant-poste oriental de la civilisation dolménique et tout spécialement, comme le pense Kraft, de ce qu'il appelle* « Die Seine-Oise-Marnekultur » *(état de civilisation particulier aux peuplades à dolmens des régions de la Seine, de l'Oise et de la Marne). Nous ne pouvons cependant aller aussi loin que Kraft qui émet l'opinion que sa découverte prouve l'introduction,*

---

[1]) Nous avons traduit cet article. *Der « Seelenstein » von Courgenay,* paru dans le *Solothurner Wochenblatt,* supplément au *Solothurner Tagblatt,* du 31 mars et 14 avril 1928 ; et le journal « *Le Jura* » de Porrentruy, a eu l'amabilité de publier cette traduction dans ses numéros du 22 sept. et 2 octobre 1928.

[2]) *Emulation.* 1928, p. 178.

par l'ouest, du métal chez nous ; car il n'est pas impossible que le métal utilisé par nos Lacustres soit venu de l'est, alors qu'existaient encore les tombeaux géants de Courgenay et de Niederschwoerstadt. »

« *En ce qui concerne le* Seelenloch *(trou des âmes ou des morts), cette dénomination populaire pourrait être mise en relation avec l'idée que les âmes des défunts avaient ainsi la possibilité de changer de corps, de transmigrer... La seule difficulté consiste en ce fait qu'en la plupart des dolmens français, le trou est placé très bas vers le sol ; et ainsi il n'est pas exclu qu'il n'ait pas servi simplement à introduire de la nourriture ou des offrandes pour les morts. Il est aussi possible que ce trou ait été placé, à Courgenay et à Niederschwoerstadt, plus haut que la dalle de couverture, de sorte que les dons propitiatoires devaient être déposés cérémonieusement, à travers l'ouverture, sur le couvercle du tombeau. Une conception plus prosaïque pourrait voir aussi dans ce trou des âmes, une simple fenêtre, servant à éclairer l'intérieur du sépulcre.* »

« *Ce que dit Kraft, au sujet du fait que la pierre de Courgenay ne siégerait plus à sa place originaire, ne m'est pas très compréhensible, parce que déjà au commencement du XVIII*e *siècle, des squelettes ont été constatés en ce lieu, comme à Schwoerstadt, où nous savons ce qu'ils signifient.* »

Nous ajouterons que le Prof. Tschumi, directeur du Musée historique de Berne, écrit aussi que « le Menhir de Courgenay, dans le Jura, ne se trouve probablement pas à sa place primitive »[1]). Dans un compte-rendu[2]) sur notre étude, il explique que cette opinion lui vint de la grande hauteur du trou et de la grande masse de la pierre qui ne permettait pas d'y voir une dalle d'entrée de dolmen. Mais après tous les renseignements recueillis par le Dr Joliat, on pouvait au contraire présumer, avec une très grande vraisemblance qu'il s'agit d'une dalle de couverture de dolmen, placée debout par la suite et honorée comme monument de pierre. Le professeur Tschumi abandonne donc, si nous comprenons bien, l'idée de transfert pour se rallier à celle d'un simple redressement de la pierre de Courgenay. Mais on voit également qu'il en fait un vestige de dolmen, et non plus un menhir. Et, à propos du trou des âmes, simple fenêtre éclairant l'intérieur du dolmen, dernière supposition de Tatarinoff, nous dirons que, dans ce cas, l'hypothèse de de Paniagua, qui considère les dolmens comme des antres-sanctuaires de sorciers avant que d'avoir été des tombeaux, y trouverait une

---

[1]) *Dictionnaire hist. et biogr. de la Suisse :* art. Berne ; T. II, p. 75.

[2]) *Jahrb. des bern. hist. Museums.* IX. 1929, p. 26-29.

justification nouvelle, car un éclairage est inutile dans un sépulcre, mais très pratique pour un vivant.

Ainsi, la pierre de Niederschwoerstadt a fait partie d'un tombeau dolménique. Ce nous est une raison de plus pour penser que la Pierre-Percée de Courgenay qui lui ressemble tellement n'est donc que le dernier vestige d'un dolmen. Telle doit être la conclusion de la science archéologique actuelle. Toutes les autres hypothèses, même celle qui en fait un menhir, sont bien moins acceptables présentement.

Le trilithe de Bure.

En Ajoie encore, deux autres pierres-levées peuvent faire songer à des dolmens. Il existait autrefois, dans le village de Bure, une sorte de grande table de pierre, formée d'une dalle horizontale, supportée par deux autres pierres beaucoup plus petites. Le dessus était à une faible hauteur du sol, soit que les deux pieds de la table aient été très courts, soit que le terrain environnant ait subi un exhaussement par accumulation de débris dans le cours des siècles. Au moyen-âge, le lieu servait de rendez-vous pour les plaids ou assemblées de justice de la mairie de Bure.

Cette construction primitive qu'on nommait « *la Pierre de Cotay* » ne doit toutefois pas dater de cette époque, où l'on érigeait plutôt des croix, des chapelles et où les plaids se tenaient à l'ombre de grands tilleuls. L'histoire médiévale, ni celle des Romains et des Celtes ne connaissent ce genre de monuments. Le mégalithe de Bure avait bien l'aspect d'une de ces pierres-debout qu'on rapporte maintenant à la civilisation dolménique.

Quiquerez est le seul auteur à la signaler[1]). Il fit une enquête à Bure, le 5 novembre 1875 et apprit que la pierre supérieure avait été enlevée seulement vers 1860. On l'avait utilisée comme pavage devant une maison de l'endroit. Les dimensions de la dalle de ce trottoir (2 m. de long sur 1 m. de large et 28 cm. d'épaisseur) montrent assez l'importance que devait avoir le monument dont plusieurs habitants se souvenaient très bien, déclarant, en outre, exact un dessin qu'une personne de la localité avait fait autrefois de cette table de pierre, avant sa destruction[2]).

---

[1]) *Indicateur*. 1876.

[2]) Bonstetten dans *Carte archéologique du canton de Berne*, p. 9, écrit en note : J'avais exprimé à M. Quiquerez mes doutes sur l'existence de ce dolmen qu'il n'a pas vu en place. Voici sa réponse : « Je viens de lever une enquête sur place, entendant les hommes mêmes qui ont détruit ce monument... cette rédaction a été reconnue exacte par tous les témoins. »

A l'occasion d'une étude sur la sépulture dolménique d'Aesch, près de Bâle, le Dr F. Sarasin[1]), bien souvent cité déjà dans ces pages, fit une revue des monuments de ce genre, connus en Suisse. Au sujet de la table de Bure, il constate, après une visite des lieux, que la grande dalle, subsistant encore, se trouve toujours sur le seuil de la cure du village et peut, en effet, avoir appartenu à un dolmen, sans qu'il existe pourtant aucun motif de l'affirmer, d'autant plus que la reconstruction, tentée par Quiquerez est tout-à-fait fantaisiste. (Die rekonstruction des genannten Autors ist ganz phantastisch).

Notre incompétence ne peut que s'incliner devant les affirmations d'une si haute autorité scientifique. Cependant, nous nous permettons d'objecter que si la table de Bure n'était pas un dolmen, elle pouvait bien être ce qu'on nomme un *trilithe* dans la terminologie mégalithique. Le trilithe, jadis nommé lichaven, se composait, dit Déchelette[2]), « de deux pierres, en forme de menhir, supportant une troisième pierre qui constitue un linteau. Il est rare dans tous les pays. On l'a employé dans la construction de la célèbre enceinte mégalithique de Stone-henge (Angleterre). En France, on a signalé, çà et là, sous cette dénomination, mais avec des indications vagues, sans doute erronées, des monuments de ce genre, par exemple dans l'Aveyron. La signification du trilithe isolé demeure incertaine. »

Après cette définition, le dessin de Quiquerez ne paraît plus aussi fantaisiste ou fantastique que le dit Sarasin. L'on ne peut donc exclure absolument le trilithe de Bure de la liste des monuments mégalithiques, d'autant plus que s'y rattache une tradition populaire : la tenue en cet endroit des plaids du moyen-âge.

Le prétendu dolmen de Grandgourt.

Quiquerez signale aussi[3]) une table analogue à celle de Bure, près de Grandgourt, au haut du vallon de la Favergeatte, non loin d'une source, jaillissant au pied d'une paroi de rocher. « *Une roche informe, dit-il, de 2 m. 30 de large et de 2 m. 60 de long sur 0 m. 60 d'épaisseur repose sur trois roches pointues ou arrondies au sommet, laissant un vide de 1 m. 50 sous la grande pierre. Ce n'est pas le ruisseau qui a creusé ce vide, il coule plus bas. La pierre n'a*

---

[1]) *Verhandl. der Naturf. Ges. in Basel.* Bd. XXI p. 286.

[2]) *Archéologie préhistorique,* p. 376, texte et note 4.

[3]) *V. Indicateur,* ibid.

pu tomber de la paroi, parce que deux de ses supports, au moins, auraient été écrasés sous son poids. (6 m3). Il a donc fallu la main de l'homme. »

Ces explications n'ont pas trouvé grâce non plus devant l'esprit positif du Dr Sarasin[1]). Le monument de Grandgourt, également visité par lui, n'est, à ses yeux, sans aucun doute qu'une formation naturelle, un bloc précipité par hasard sur trois autres plus petits. Ce vallon de la Favergeatte fourmille, du reste, de ruines rocheuses. Ces ruines rocheuses, ajouterons-nous, peuvent se produire de tant de manières différentes que les explications de Quiquerez ne sont pas suffisantes pour nous faire admettre une origine artificielle de cette table qui n'est l'objet, en outre, d'aucune pratique traditionnelle ou superstitieuse, susceptible de la faire remonter au culte des pierres.

Pourtant la contrée connait une légende[2]) se rapportant à un lieu fort voisin et dont l'archéologie pourra peut-être tenir compte un jour. A quelques kilomètres de Grandgourt, dans le roc sur lequel s'incruste l'antique donjon carré de Milandre, existent, on le sait, des grottes où jaillit une source glacée, donnant naissance à un ruisselet d'argent qui va se perdre tout proche dans l'Allaine, non loin de Boncourt. Dans cette onde cristalline dort, parait-il, la fée du lieu, *la Dame Blanche de Milandre,* serrant entre ses dents d'ivoire la clef magique d'un merveilleux trésor. Lorsque sonne la dernière heure de chaque siècle, elle s'éveille enfin. Errant aux alentours, elle cherche à attirer dans sa demeure souterraine, quelque crédule campagnard, hanté du désir de s'enrichir soudain par des procédés magiques. Nombreuses sont les épreuves à subir pour triompher. Nombreux furent ceux qui les tentèrent en vain. L'un d'eux y parvint presque, dit-on. A ses yeux éperdus de joie et de convoitise, brillaient déjà les ors des bijoux et les feux des pierreries, étalés à ses pieds. Il ne lui restait plus qu'une seule condition à remplir pour en devenir le bienheureux possesseur : rester impassible absolument tandis qu'il entasserait dans son sac l'opulent magot. Et notre gaillard se montrait si habile qu'il touchait à la fin de sa besogne, lorsqu'un spectacle aussi imprévu que grotesque frappa ses yeux, au fond desquels n'avait lui jusqu'alors que la honteuse cupidité. Dans l'ombre de la grotte, un lutin était apparu, singeant un rémouleur. D'un pied leste, il faisait tourner la pierre-à-meuler, en aiguisant avec ardeur, non pas quelque ins-

---

[1]) Voir S. G. U. 1911.

[2]) *Souvenirs et traditions des temps celtiques,* p. A. Quiquerez. *Emulation.* 1856.

trument tranchant, mais les deux fesses, joufflues et tendres, d'un pauvre petit enfant, hurlant et grimaçant à souhait, d'une manière si comique qu'un merveilleux fou-rire jaillit, irrésistible, des lèvres du chercheur de trésor, en même temps que s'évanouissaient les richesses convoitées.

Une autre version, ennoblissant le rôle de la blanche fée, ne voit en elle qu'une pauvre captive, attendant au fond de sa prison de guipures calcaires, l'audacieux fiancé qui, en triomphant de tous les obstacles, lui apportera la délivrance. Sous cette dernière forme, l'on a ressuscité, au début de l'après-guerre, cette vieille légende, pour symboliser les aspirations autonomistes jurassiennes. Hélas ! la Dame de Milandre attend encore sa libération, toujours « courbée sous une destinée qui ne lui laisse que l'espérance ».

La Fille de Mai.

C'est encore l'inépuisable Quiquerez qui nous parle des autres pierres jurassiennes auxquelles se rattachent certains récits légendaires ou d'antiques coutumes. Quelquefois leur nom même, roche aux fées, pierre du diable, roche des païens est significatif de l'ancien culte dont elles furent l'objet. Ainsi *la Fille de Mai,* ce mégalithe au galbe vaguement féminin, qui domine Bourrignon, près du lieu où se rejoignent les deux sources de la Lucelle. Pareille à l'ébauche d'une statue géante, combien ce rocher ne dut-il pas frapper l'esprit crédule et faible de nos ancêtres [1]) pour qui la nature était peuplée d'êtres invisibles, malfaisants et mystérieux, qu'il fallait apaiser à tout prix.

Longtemps le pays environnant la Fille de Mai fut regardé comme le séjour des gnomes et des lutins. Ces fantastiques bonshommes, barbus et nains, cruels et malicieux, étaient les gardiens, au sein de la montagne, des trésors et des mines dont ils défendaient l'entrée, en semant embûches sur embûches, sous les pas du mortel téméraire qui tentait d'y parvenir.

D'autres coutumes, hélas disparues, rappelaient encore l'ancien culte dont on honorait la Fille de Mai. Aux siècles passés, l'on célébrait le retour de la belle saison par des réjouissances publiques. La fête du 1er mai que le socialisme actuel choisit pour glorifier le travail et l'action prolétarienne, n'est point chose nouvelle,

---

[1]) Pour le Dr F. Koby, « s'il y a eu un culte phallique chez nous, comme c'est très probable, c'est dans le monument de ce bloc rauracien qu'il faut en chercher des traces" (Lettre du 16/III 1933).

on le voit ! Nihil novi ! L'esprit traditionaliste de l'homme ne peut que perpétuer les souvenirs antiques.

Lorsque la nature reviviscente imprégnait de sève nouvelle la terre assoupie et couvrait de teintes citrines la végétation renaissante, maintes bourgades de notre contrée avaient ses messagers du renouveau. C'étaient le plus beau garçon et la plus belle fille de l'endroit. Habillés de vert, la couleur printanière, couronnés de fleurs et feuillage en mains, montés quelquefois sur un cheval blanc, ils s'en allaient, de village en village, chanter « mai » le mois embaumé, ses ardeurs et ses promesses nombreuses. Et les couples, en passant devant la Fille de Mai, n'avaient garde d'oublier un couplet en l'honneur de l'informe statue dont l'aspect fantastique, au déclin du jour, les remplissait d'une crainte superstitieuse et vague[1]).

L'on disait encore que la petite cavité qui se voit au flanc gauche de la Fille de Mai[2]), servait autrefois de refuge à un druide ou à une druidesse pour y débiter ses oracles. Ce récit pourrait bien n'être qu'un écho populaire de la supposition faite par quelque savant celtisant, dans une visite à notre roche figurée ; à moins qu'il ne rappelle le souvenir d'une sorcière se livrant, en ce lieu solitaire, à ses incantations et à ses maléfices.

Plusieurs autres rochers se dressent non loin de là et toute la colline porte le nom de Côte de Mai, dans le pays. A-t-on bien exactement traduit du patois ? Le vrai terme n'est-il pas plutôt *Côte du ou des Mais,* c'est-à-dire la croupe de montagne où il y a une ou plusieurs roches en forme de meules de foin ? En effet, l'on admettrait volontiers aujourd'hui que le terme de *mai* n'a rien de commun avec cette déesse *Maia* des mythologies grecque et celtique, mais qu'il dérive tout uniquement du bas-latin[3]), *maia,* une meule de foin dont beaucoup de roches, portant ce nom, rappellent un peu l'aspect. Dans ce cas, nous ne devrions pas dire la Fille de Mai, mais bien la Fille[4]) du Mai ; ce qui signifierait la pierre en forme de meule qui porte une tête de femme. Ainsi tomberaient les déductions rattachant ces mégalithes au culte de Maia.

Les quelques monnaies celtiques, dispersées depuis lors, les vagues débris d'anciennes poteries trouvées par Quiquerez[5]) au pied de

---

[1]) A. Quiquerez *Souvenirs des temps celtiques,* op. cit.

[2]) id. *Topographie,* op. cit. p. 270.

[3]) Jaccard. *Essai de Toponymie.* Lausanne 1906.

[4]) Ce terme de fille ne viendrait-il pas aussi de *fièra* qui signifie roche dans les patois romands, ainsi que nous le suggère M. Marius Fallet dont on connaît la compétence.

[5]) *Topographie,* op. cit. p. 372 et 270.

la roche de Bourrignon, son folk-lore bien incertain, en dépit de l'analogie du renouveau du mois de mai et du nom de la pierre, sont-ils suffisants pour ranger celle-ci parmi les pierres honorées d'un culte, au début de notre histoire ? L'hypothèse est aussi vraisemblable, en tous cas, que pour beaucoup d'autres monuments pareils, tant demeurent imprécises encore ces lointaines manifestations religieuses ou superstitieuses de l'esprit humain.

Le même raisonnement peut s'appliquer à toutes les roches naturelles dont nous allons encore parler, car toutes, par leur nom, leurs traditions ou leurs superstitions, font pressentir un mystérieux passé, antérieur au christianisme.

La Pierre de l'Autel.

Sur le mont Repais, près des Rangiers, à un demi-kilomètre en arrière de l'auberge de la Caquerelle, *la Pierre de l'Autel* élève jusqu'à trois mètres de hauteur, son bloc en forme de colonne quadrangulaire dont les irrégularités lui donnent, de loin, l'aspect d'une physionomie léonine, au dire de Quiquerez[1]), du moins. Dans deux visites successives, à quelques années de distance (1921 et 1927) nous n'avons pas retrouvé ce masque que les intempéries, en un demi-siècle, ont pu certes modifier. Il est vrai cependant que les irrégularités de ce mégalithe lui prêtent, suivant l'imagination du spectateur, diverses formes, animales ou humaines. Sur son sommet, portant des traces de foyers, brûlèrent sans doute autrefois de nombreux feux de sacrifice ou de signalement.

Un acte de 1210 désigne déjà de ce nom la Pierre de l'Autel « *inde ad rupem qui dicitur de altare* », comme limite de la Prévôté de St. Ursanne. A la Caquerelle même, donc à peu de distance, existait une vieille chapelle dont les ruines se voyaient encore au siècle dernier. Ce sanctuaire qui a été réédifié de nos jours[2]), près de l'auberge, avait comme patron saint Martin, connu pour son zèle à détruire les autels païens. Ce nom de Pierre de l'Autel, cette coïncidence de lieu avec une église consacrée au grand thaumaturge des Gaules fait inévitablement penser que la chapelle de saint Martin au Mont Repais, fut construite, près de la pierre sacrée pour combattre le culte païen et litholâtrique des populations voisines, selon la coutume des premiers propagateurs du christianisme.

---

[1]) *Topographie*, op. cit. p. 367 et suiv.

[2]) Daucourt. *Dict. historique*, art. Montavon.

Autres Roches-à-traditions.

Une *autre pierre de l'autel*[1]) a été détruite, vers 1850, entre Sonceboz et Reuchenette, en face de la métairie de Nidau, sur la rive gauche de la Suze, tout près de la route. Quelques souvenirs traditionnels qu'on retrouve à peine se rapportaient à ce mégalithe qui, comme son homonyme du Repais, servait aussi de borne frontière entre les deux communes précitées. Plus en aval de la rivière, à Frinvilier, vis-à-vis de la borne millénaire, marquant 8 lieues de Berne, une cavité ogivale, surmontée d'une entaille linéaire, taillée dans le rocher à 15 mètres de hauteur, porte de toute ancienneté le nom de *toise de St Martin*[2]). La niche abritait autrefois une statue de saint ; la rainure, ancien étalon de mesure, donnait la longueur de la toise d'Erguel. M. Schenk, professeur à Berne, qui a étudié ce très vieux monument, signale, en outre, de l'autre côté du même promontoire rocheux, une grotte dans laquelle « un homme se tient aisément debout » et dont le sol pourrait bien contenir des vestiges préhistoriques.

Le village de *Perrefitte* (près de Moutier) et la ferme de *la Haute-Borne,* sur la croupe de la montagne qui, au nord, domine Delémont, rappellent par leur nom, l'existence en ces lieux, de grandes pierres, aujourd'hui disparues. Pierrefitte vient du latin, *Pierra ficta,* pierre fichée, terme également en usage dans la langue populaire, avec ceux de pierres-debout, levées, dressées ou plantées, haute-borne et gros caillou, pour désigner tous ces mégalithes qui, dans maintes contrées, se rattachent au culte disparu des pierres. La très ancienne piste qui, des Franches-Montagnes menait en Alsace et que jalonnait le Mont-Repais et ces lieux consacrés tels que la Pierre de l'Autel, la Fille de Mai, la Haute-Borne, portait alors le nom de *Chemin des Fées* ou de la *Dame,* appuyant ainsi la légende, souvenir traditionnel des vieux cultes païens dont le dernier refuge, en notre pays, fut sans doute toutes ses hauteurs sauvages.

Quiquerez attribue ce culte des pierres à la religion druidique. Il est probable que les Celtes connurent toutes ces pratiques puisqu'elles étaient encore si ancrées dans les coutumes du moyen-âge que plusieurs conciles durent les interdire formellement, sous peine d'excommunication. Mais l'on doit en rechercher la source apparemment encore plus haut dans l'échelle des siècles, chez les peuples mêmes qui édifièrent les monuments dolméniques, objets de ce

---

[1]) Quiquerez. *Topographie,* op. cit. p. 130.
[2]) Alb. Schenk. *La Toise de Saint-Martin.* Emulation, 1929.

culte si profondément naturiste. Le folklore des mégalithes est abondant et varié et nous allons encore en lire des exemples, se rapportant à notre contrée.

Au commencement du XIXe siècle, *la Haute-Borne* [1]), près Delémont, existait encore. Elle fut cassée en morceaux pour servir à la construction d'un mur et son nom passa à une autre pierre voisine, plus petite, qui se voit encore. Au dire des gens d'alentour, un esprit fréquentait ce haut-lieu, cherchant sous des formes diverses et séductrices, à égarer les passants. Tantôt il prenait l'aspect d'un brave chasseur, tout de vert habillé, tantôt celui d'une jeune paysanne, belle coquette aux yeux prometteurs.

La montagne de la Chaive où se trouve la Haute-Borne, présente à mi-distance entre la ferme de ce nom et le Vorbourg, une paroi de roches, cendrées et effritées qui s'élève, en gradins successifs, jusqu'au dernier échelon qui est cette plateforme de *Béridiai* ou *Beauregard* dont nous avons déjà parlé comme lieu de refuge probable. Point de vue remarquable sur toute la vallée delémontaine. Là, s'allumait, jusqu'au milieu du siècle dernier, le grand feu *des Brandons* qu'on établit aujourd'hui beaucoup plus près de la ville sur un tertre, voisin de Champateau. Encore une coutume dont l'origine se perd dans la nuit des temps que cette fête des Brandons, célébrée vers la fin de l'hiver, un peu partout dans le Jura nord. Sans doute est-elle un vestige du culte solaire, la fête de l'équinoxe du printemps, célébrée par nos ancêtres depuis l'âge de la pierre — on en a des preuves maintenant — jusqu'à la christianisation [2]).

Chaque année, le premier dimanche de carême, quand tombe la nuit noire, propice aux feux-de-joie, nos coteaux et nos monts se constellent de points d'or, scintillant comme Véga ou Bételgeuse, ces brillantes étoiles de notre ciel. Ce sont les *heuttes* des Brandons, hautes meules de branchages et de tous débris combustibles qui, près des villages et des fermes, flambent en un pétillement intense, sous un panache de fumée lourde, aux senteurs de bitume. Dans l'ombre environnante, de minuscules brasiers, décrivent des auréoles de feu. Ce sont les *feyes,* torches de baguettes résineuses que garçons et filles font tournoyer dans l'air noir. Partout alentour voltigent les étincelles éphémères. D'âcres parfums de bois embrasé, emplissent les narines. Les accords larmoyants des accordéons se mêlent aux chants et aux cris. Quelques couples dansent sur l'herbe, parsemée de tisons mourants [3]).

---

[1]) Quiquerez. *Topographie,* op. cit. p. 211.
[2]) C. Hornstein. *Fêtes légendaires du Jura bernois.* Neuveville, 1924.
[3]) L. Lièvre. *Les Brandons.* Emulation 1922.

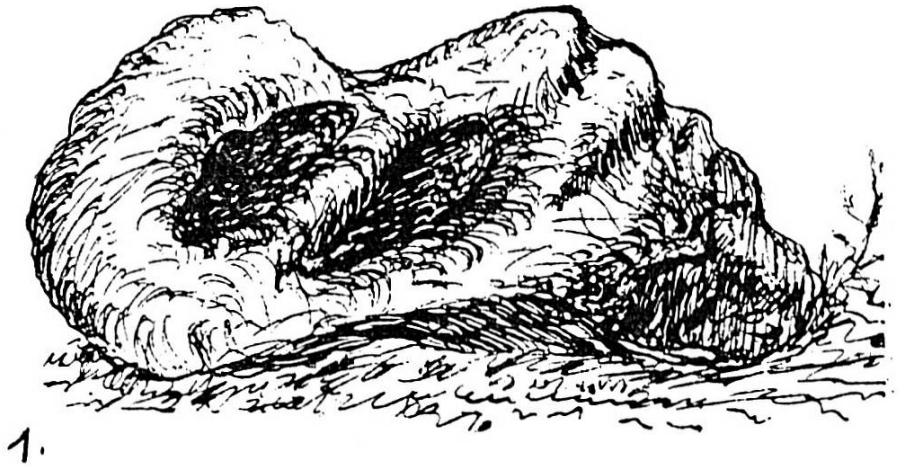

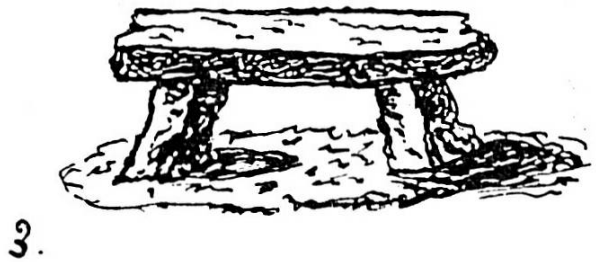

QUATRE DESSINS DE QUIQUEREZ

(parus dans l'Indicateur d'Antiquités suisses en 1876 et 1882)

1. La Roche de St. Germain, dans les gorges de Moutier. — 2. Le Caillou de Sornetan. — 3. La Table de Bure. — 4. Le faux dolmen de Grandgourt.

Immense, une gerbe de flammèches, blondes et vacillantes, a jailli du foyer qui s'effondre. Aussitôt une ronde endiablée se met à tourner en chantant, autour du grand feu dont l'incandescence éclaire les visages de lueurs fauves et démoniaques. Scène étrange, d'une beauté farouche, toute imprégnée de poésie sauvage et de paganisme, disent les uns. Vieille coutume, joyeuse et innocente, récréant la jeunesse et combien pittoresque en son archaïsme, affirment les autres.

Quant à la foule qui ne s'embarrasse point de discussions philosophiques, elle redescend gaiment, en groupes chantonnant ou hurlant, vers les demeures familiales où l'attend le repas traditionnel de crêpes et de beignets blancs. Au loin, les feux étoilés s'éteignent un à un, sur l'horizon bistré, jetant, avant de mourir, de vifs éclats allongés, pareils à des pyrotechnies de fête[1]).

Les *pierres, dites de S. Germain de Grandval*[2]), aujourd'hui disparues, à notre connaissance, étaient situées l'une devant le parvis de la vieille église de Moutier, l'autre au bord de la Birse, près de la scierie du Cerneux-Gorgé, dans les gorges, la troisième dans le cimetière abandonné qui environne l'ancienne église de Courrendlin. Toutes trois apparaissaient comme une épaisse dalle de calcaire brut, longue de 3 - 4 mètres et large de 2 - 3 mètres, couchée et non dressée sur le sol. La surface visible montrait deux cavités en forme de godets dont le travail régulier et la disposition symétrique suggérait l'idée d'une cause intelligente.

La légende voulait que ces dalles aient servi de prie-Dieu à saint Germain, fondateur du monastère de Moutier-Grandval et les deux enfoncements qu'elles portaient, auraient été la marque miraculeuse des genoux du saint ; elle ajoutait qu'il suffisait de s'y agenouiller pour être guéri des rhumatismes.

Il s'agit ici probablement de *pierre-à-écuelles ou à bassins,* analogues à celles qui abondent dans la Suisse romande, ainsi qu'en Suède et qui depuis ont été signalées dans beaucoup d'autres régions, comme le prévoyait l'archéologue suisse Morlot, en 1864 déjà.

Au sujet de l'origine naturelle ou artificielle de ces pierres de longues discussions ont eu lieu entre archéologues. Aujourd'hui l'on pense généralement que beaucoup de ces cupules de pierre sont dues à la main de l'homme. De là, à les faire remonter à l'âge de la pierre et du bronze, époque du culte des pierres, il n'y a rien d'impossible, d'autant plus que des godets semblables ont été reconnus sur un grand nombre de dolmens. En ce qui concerne leur desti-

---

[1]) Quiquerez. *Souvenirs des temps celtiques*. op. cit. p. 120.

[2]) id. *Indicateur*. 1869.

nation, les opinions diffèrent beaucoup, comme pour les menhirs eux-mêmes. L'absence ou la rareté de recherches sous-jacentes explique cette indécision. « Ce qui semble hors de doute, dit Déchelette, c'est leur caractère religieux ou symbolique ».

La *roche du Ringberg,* sur une cîme, au sud du village de Liesberg — frontière des langues et portant aussi le nom français inusité d'Irtiémont — servait également d'emplacement pour les feux des Brandons et de la St. Jean. Quiquerez[1]) y trouve « un reste d'enceinte semi-circulaire en gros blocs de rocher ». Le terme de *Ring,* signifiant cercle, justifierait en outre cette opinion et, du reste, en allemand, les archéologues emploient l'expression *Ringwälle* pour désigner les refuges de forme ronde.

Toute cette région et spécialement la sombre cluse de la Birse qui s'étend entre Soyhières et Liesberg ainsi que les aspects fantasmagoriques de ses roches noires, crevassées, déchiquetées, a fait travailler l'imagination populaire. Le passage le plus étroit est le *Todtenweg* ou chemin de la mort, flanqué de hautes coulées de pierres chaotiques. Au nord, c'est la *Hölle,* l'enfer. Au sud, le *Heidenfluh,* le Roc des païens, qui se termine, à l'est, par la combe du *Teufelsküchi,* la Cuisine du Diable. Au Heidenfluh, une longue roche surplombante doit avoir donné son nom de Roc des païens à toute la hauteur. Ce terme et les dénominations d'alentour, tirées du vocabulaire de la peur superstitieuse, nous permettent de voir là encore un vestige du culte des pierres.

Au Teufelsküchi, dans cet amphithéâtre fantastique de calcaire grisâtre, zébré de filons noirs et couronné de verdure, où se creusent les antres obscurs, où jaillissent nombreux les filets d'eau, cascadant parmi les mousses et les rocailles, où les éboulis, les ronces et les arbustes forment un labyrinthe inextricable, nos pères craignaient de s'aventurer le soir, certains d'y rencontrer les farfadets et les sylvains, gardiens de trésors, et de mines précieuses, cachés dans les cavernes de ce lieu sauvage !

Là, demeurait aussi un sylphe, esprit redoutable, prenant la forme d'un cavalier fantôme, vêtu de noir et chevauchant un coursier ailé. Chaque nuit, quittant avec fracas la Combe du Diable, il galopait à perdre haleine, par monts et par vaux, entouré d'une meute de sauvages molosses, hurlant à la mort. La légende signale son passage à la Pierre-Percée de Courgenay. Bien des gens avaient coutume de laisser le soir, dans les champs, une botte de foin pour

---

[1]) *Emulation.* 1869. p. 44.

nourrir la monture mystérieuse de ce génie de l'air dont on pensait ainsi conjurer les maléfices [1]).

Camille Jullian [2]) qui a tenté, après force documentation, de reconstituer la religion des *Ligures* [2]), ces prédécesseurs vraisemblables des Celtes, dans nos contrées, note chez eux le culte des sources, des arbres, des hauts-sommets, des pierres et des esprits, animant ou hantant toutes ces choses. « En prenant la terre aux Ligures, écrit-il, les Gaulois en acceptèrent à la fois les moissons, les noms et les dieux ; et après eux, ni les Romains, ni les Barbares, ni les Chrétiens n'extirperont jamais de leurs domaines, trente à quarante fois séculaires, les Génies des montagnes et des fontaines, les Esprits protecteurs des lieux ». La religion celtique était autre encore ; elle avait un panthéon de dieux et ses prêtres, les druides, s'ils avaient certains rites naturistes, comme la récolte du gui, enseignaient en plus une théologie plus haute.

Ces êtres de la fable, les fées, les sylphes, les lutins, les farfadets, sont le produit de l'imagination de ces peuples antérieurs que nous nommons présentement les Ligures pour donner un nom aux populations de la pierre polie, du bronze et du premier âge du fer, en Europe occidentale et centrale. Le folklore que nous avons rappelé, ne peut avoir ses racines que chez ces lointains ancêtres ; avec les monuments qu'il enveloppe, il est la preuve du peuplement très ancien de nos terres jurassiennes.

Quiquerez [3]) relève aussi des vestiges *du culte des arbres et des sources,* dans notre pays. A Bonfol, le *chêne et la fontaine de St. Fromont,* et à Undervelier, la source de la *grotte de Ste Colombe.* L'herbe croissant autour du chêne, coupée et sèchée, est censée préserver le bétail de toute maladie. Dans la source, l'on trempe les enfants rachitiques, pour les guérir. Ces deux saints personnages ont de toute antiquité, leur autel dans l'église du lieu [4]) où on les vénère, et la tradition, sinon l'histoire, est garante de leur existence authentique, de sorte qu'il est difficile de faire remonter plus haut que le christianisme l'origine des pratiques dont ils sont l'objet. D'autres allégations de Quiquerez sur ces superstitions antéhistoriques nous paraissent plus certaines. Ainsi, du fait que la justice, au moyen-âge, se rendait, en maintes localités, chez nous comme dans les pays voisins, sous des chênes, l'on peut déduire évi-

---

[1]) *Souvenirs des temps celtiques,* op. cit. p. 132 et suiv.

[2]) *Histoire de la Gaule.* Paris, 1914, T. I, chap. IV § VII.

[3]) *Souvenirs des temps celtiques,* op. cit. passim.

[4]) A. Daucourt. *Dict. hist. des paroisses,* art. Bonfol et Undervelier.

demment que la tradition en remontait jusqu'aux druides ces dévots des chênes, et même plus haut puisqu'on admet maintenant qu'ils ne furent en cela que les continuateurs d'une croyance plus ancienne encore.

Mentionnons encore d'autres roches-à-traditions signalées par Quiquerez[1]) ou d'autres auteurs.

La Pierre du Banné, près de Porrentruy, dont le nom même indiquerait qu'en ce lieu se tenaient ces assemblées de justice primitives où l'on prononçait le *bannum,* le bannissement. Ces *plaids* ou *mallus*[2]) remontent-ils plus haut que les Barbares ou les Celtes ?

Le *menhir,* qui se trouverait dans la chapelle de St. Humbert, près de Bassecourt et longtemps objet de culte superstitieux.

Une pierre-levée dans la prairie environnant Beurnevésin. La légende veut qu'elle tourne sur elle-même à l'heure de midi.

Deux hautes-bornes dans la commune de Bonfol ; une autre, aux environs de Chevenez ; une autre, à Cœuve, à l'endroit où se tenaient les plaids.

Le Gros-Caillou, près de Courrendlin, limite ancienne des deux juridictions de Delémont et de Moutier-Grandval.

Trois pierres-levées dans la forêt du Bambois, près de Courroux « avec des poteries de l'âge de la pierre et des superstitions curieuses ».

La *Longue-Roche,* sur la montagne, au nord de Courtelary, tournerait également, à midi, selon la tradition locale. Au pied une pierre-à-écuelle. A l'opposé de la vallée, le *Siège-au-Prêtre,* la *Pierre-ès-Beugnes,* « espèce de siège dans le rocher qui borde une voie antique ».

La *Roche de la Brigade,* au sud de Sonvilier, a la même tradition que la Longue-Roche.

Une haute-borne, en roche non-taillée, près de Frinvilier, ancienne limite entre les évêchés de Lausanne, de Constance et de Bâle.

La Roche-à-vilain ou *Roche-au-diable,* en descendant de La Caquerelle sur St. Ursanne.

La Roche du Maira, au-dessus du manoir de Pleujouse. Comme la Fille de Mai, comme la roche de La Brigade, elle a, à sa base, sa petite caverne et une sorte d'escalier pour y monter.

---

[1]) Dans le *Dict. archéol. du cant. de Berne,* dont la partie jurassienne a paru également dans Emulation, 1869.

[2]) P.-J. Kœtschet. *Sur la Pierre-Percée.* Emulation, 1864, p. 247.

La Roche de Pleigne, de forme bizarre et objet de diverses superstitions.

La Colnate ou la *Colonne,* ainsi que la Haute-Roche, toutes deux près de St. Brais, emplacements de feux des Brandons et de la St. Jean, autrefois.

La *Roche de Béridiai* ou *Belvoir,* au-dessus de St. Ursanne.

Une haute-borne, près de Soyhières.

A cette liste imposante de roches-à-traditions, car c'est le vrai nom qui leur convient, plutôt que celui de roches-vénérées, ajoutons le *Roc Mil-Deux,* aux Convers. M. le pasteur Gerber[1]) nous explique excellemment comment ce terme de Mil-Deux ne rappelle nullement l'an de grâce 1002, mais qu'il est une corruption de *Mire-deux,* qui se voit aussi dans les documents anciens et doit signifier, en patois jurassien, un lieu où l'on voit des hiboux (mire de mirer, regarder et deu duc, grand duc), c'est-à-dire un endroit hanté par les oiseaux de nuit.

Une pierre-à-écuelle, au sud-est de Sornetan[2]), c'est un bloc erratique, en quartzite, dénommé *le Caillou.* Les cavités doivent être ici d'origine naturelle, car les granits renferment, comme le dit avec raison de Bonstetten[3]), des noyaux amphiboliques qui, en se désagrégeant, finissent par laisser des bassins creux. La même explication ne peut s'appliquer aux pierres de St. Germain, puisque Quiquerez nous dit incidemment qu'elles étaient en calcaire.

M. Alb. Michaud[4]), signale également une pierre qui existait encore au XVIIe siècle, à Jorat, à l'endroit où se trouve actuellement le clédar qui fait la limite entre Orvin et Lamboing ; *elle est mentionnée à maintes reprises sous le nom de* « pierre de l'autel de Jorat » *dans la procédure à l'égard des limites entre Orvin et la montagne de Diesse, procès commencé en 1617. Plusieurs témoins disent à ce sujet, qu'il était d'usage de jeter sur la pierre en passant, des « broussaillons » (branches, fleurs, etc.) et que l'on disait aux enfants que s'ils passaient à côté, sans le faire « la pierre leur courrait après ».*

Dans son Dictionnaire archéologique, Quiquerez mentionne encore 15 *stations avec tumulus* ou *sépultures.* Mais ses renseignements sont tellements incomplets ou si vagues que nous ne pouvons en faire état. Le tumulus près du bois des Echaimez, sur Delémont,

---

[1]) *Monuments historiques du Jura bernois.* Neuchâtel 1929, p. 180.

[2]) Signalée par Quiquerez seulement peu de temps avant sa mort. Voir *Indicateur.* 1882.

[3]) *Carte arch. du cant. de Berne,* p. VII, note 3.

[4]) *Contribution à l'Hist. de la Seigneurie d'Orvin.* La Chaux-de-Fonds. 1923.

et fort probablement de l'époque des invasions[1]), de même que le cimetière de Beurnevésin[2]) et les sépultures de Bassecourt[3]), sur lesquels Quiquerez a plus abondamment écrit.

Voilà notre bilan préhistorique jurassien. Sans être riche, il est suffisant pour établir le très antique établissement de l'homme dans notre pays, dès les trois époques de la pierre, du bronze et du fer.

---

[1]) *Le Mont-Terrible,* p. 213.

[2]) *Bulletin de l'Institut national genevois.* 1865, p. 235 et suiv.

[3]) *Indicateur.* 1872, 1873, 1877, 1879, 1880, 1881.